

## Israël multiplie les implantations en Cisjordanie

■ **ARIEL.** Cisjordanie. (AFP) — Les implantations israéliennes dans les territoires occupés poussent comme des champignons au sommet des collines de Cisjordanie du nord. Vingt-cinq mille colons y emménageront cet été, doublant le nombre des Israéliens installés dans les territoires conquis en 1967.

A grands coups de bulldozers, Israël livre la bataille de la construction, peut-être décisive pour l'avenir des territoires occupés car elle est en train d'en changer peu à peu la démographie.

Les Palestiniens, conscients du danger et aidés par la diaspora dans le monde entier, construisent eux aussi à tour de bras, mais seulement là où ils obtiennent les permis de construire, dans des zones réduites et cernées par les implantations israéliennes.

Une tournée des points d'implantation juive permet de constater le dynamisme de ces colonies, qu'il s'agisse des cubes préfabriqués sans charme de Beit Arye, habités par 60 familles, ou de la communauté religieuse de 83 familles de Neve Isouf, fondée par le Gouch Emounim («Bloc de la foi», mouvement religieux annexionniste).

Yehouda Felix, enseignant et un des fondateurs de Neve Tsouf, estime que les Juifs étaient là il y a 2.000 ans et ont le droit d'y revenir. «J'y resterais même si cette terre devait retomber sous l'administration jordanienne».

A Ariel, ville nouvelle promise à devenir la principale métropole juive de la «Samarie», à environ 50 km au nord-ouest de Jérusalem, une représentante du conseil des implantations, Mme Shifra Blass et le maire d'Ariel, Yacov Faitelson, informaticien arrivé d'URSS il y a une dizaine d'années, expliquent que «la Judée et la Samarie» ont été conquises par Israël à l'issue d'une guerre défensive. Si l'état hébreu s'en retirait, il deviendrait extrêmement vulnérable sur le plan militaire, déclarent-ils en substance.

Ariel ne compte actuellement que 1.200 colons, mais son programme de développement — 7.000 personnes en 1985 et 20.000 en 1988 — explique pourquoi elle possède déjà deux cliniques dentaires et un embryon d'université avec vingt étudiants en informatique.

Le maire, M. Faitelson, membre de la coalition Likoud au pouvoir, a fait appel à la fois aux subventions gouvernementales et aux promoteurs immobiliers. Résultat: des chantiers s'ouvrent partout. Mais Ariel ne sera pas une communauté idéologique militante comme les premières implantations. Il suffit d'avoir les fonds nécessaires pour acheter un logement. Les colons n'ont pas à remplir un questionnaire détaillé ou avoir des entretiens avec les responsables avant d'être acceptés.

Les Palestiniens, eux aussi, cherchent à bâtir. Avec le boom israélien, nombre d'entre eux sont devenus maçons, voire entrepreneurs en bâtiment: la main-d'œuvre spécialisée ne manque pas. En outre, bâtir une maison reste — bien que les permis de construire ne puissent être obtenus que dans certains secteurs — le seul investissement à peu près accessible aux Palestiniens et c'est vers la construction que s'oriente tout naturellement l'aide financière de la diaspora palestinienne.

Les colons insistent sur les bons rapports avec leurs voisins arabes. «Ne croyez pas la propagande, nous nous entendons très bien avec eux». Mais ils reconnaissent que leurs projets n'incluent actuellement aucune mesure en vue d'intégrer les populations palestiniennes.

«Les Arabes», affirme le maire d'Ariel, profitent de notre développement: ils trouvent plus facilement un emploi rémunérateur près de chez eux et leurs voitures roulent sur nos routes neuves. Il faut dire que ces routes passent à l'écart des villages arabes.

Quoi qu'il en soit, les entrées sont toujours gardées par des hommes en armes et il est difficile de croire que les barbelés qui entourent les implantations ne servent, comme le prétend un membre du Gouch Emounim, qu'à «empêcher les enfants de se perdre dans les rochers».

## CINQ MARINES BLESSÉS DANS UN ATTENTAT

# Reagan réaffirme son appui à l'évacuation du Liban

d'après AP, AFP et Reuter

■ « Il n'est pas question de faire marche arrière dans l'offensive en cours pour obtenir le retrait de toutes les forces étrangères du Liban. Les négociations libano-israélo-américaines de Washington ont permis de formuler des idées neuves et les émissaires Philip Habib et Morris Draper trouveront une situation changée à leur retour au Proche-Orient dans les prochains jours ».

Le président Reagan a fourni cet engagement en recevant hier, à la Maison blanche, l'ancien premier ministre libanais Saeb Salam et l'actuel ministre des Affaires étrangères Elie Salem, quelques heures seulement après les premiers attentats contre des soldats américains et italiens de la Force multinationale (FM) de 4.800 hommes déployée depuis six mois autour de Beyrouth.

Deux attentats à la roquette et à la grenade suivis d'échanges de tirs contre des patrouilles italiennes circulant en jeeps près de l'aéroport ont fait huit blessés mardi soir, ravivant à l'Assemblée nationale de Rome les polémiques autour de la participation italienne à la FM: deux des soldats italiens sont paralysés et un troisième a dû subir l'amputation d'une jambe.

Ces attentats n'ont pas été revendiqués, mais hier matin, tandis que l'armée libanaise et les soldats de la FM ratissaient le secteur, une grenade était lancée contre une patrouille américaine, faisant cinq blessés légers. Dans un appel à l'AFP, un interlocuteur anonyme revendiquait l'attentat « contre les forces d'occupation américaines » au nom de « L'Organisation du djihad islamique ».

Guido Costa, du ministère italien des Affaires étrangères, a dénoncé « ce nouveau complot de déstabilisation de Beyrouth », mais la Maison blanche se contentait de « regretter ces incidents isolés ». Pour la radio officielle libanaise, « ces attentats préoccupent vivement le gouvernement, d'autant plus qu'ils surviennent au moment où les Israéliens, insistant sur le maintien d'une présence militaire pour une durée indéterminée au Sud-Li-



Des fusilliers marins américains s'abritent derrière un rouleau à vapeur après qu'une grenade eut été lancée sur une patrouille près de Beyrouth.

téléphoto UPI

ban, mettent de plus en plus ouvertement en doute la capacité de l'armée libanaise et de la Force multinationale de garantir la sécurité sur l'ensemble du territoire libanais ».

Deux attentats avaient été commis le 29 janvier et le 2 février derniers contre des soldats français de la FM, dont les Britanniques fournissent le 4<sup>e</sup> contingent.

D'autre part, l'armée israélienne annonçait la mort de deux de ses officiers tués lorsque leur véhicule a sauté sur une mine sur la route de Damas, près de Beyrouth. La radio officielle libanaise rapportait entre-temps un net renforcement du dispositif militaire syrien, avec mouvements de chars et de transports de troupes, le long de la ligne de démarcation dans la plaine de la Bekaa, où des échanges de tirs ont été signalés au cours des cinq derniers jours.

Au Sud-Liban, par ailleurs, l'armée d'occupation israélienne a brutalement dispersé hier un millier de femmes et d'enfants palestiniens et libanais qui manifestaient devant le quartier général israélien à Saïda pour recla-

mer la libération des quelque 6.000 Palestiniens et Libanais détenus depuis plus de huit mois au camp d'Ansar.

Selon Paola Crociani, photographe de l'Associated Press, les soldats israéliens ont d'abord tiré des grenades lacrymogènes, sans avertissement. Elle rapporte avoir ensuite vu au moins un soldat israélien tirer à bout portant sur des jeunes filles qui ripostaient en lançant des pierres, blessant l'une d'entre elles, Soheila Moure, 20 ans, à une jambe. Elle ajoute avoir vu une autre blessée évacuée vers une voiture.

En Israël, où le cabinet s'apprête à examiner les « idées neuves » ramenées de Washington par le ministre Yitzhak Shamir, les observateurs estiment que le gouvernement Begin n'entend pas renoncer à son exigence de maintenir une présence militaire active et permanente au Sud-Liban. A Washington, Saeb Salam, porteur d'un message du président Amine Gemayel, a affirmé à l'issue de son entretien avec le président Reagan que « le Liban est prêt à tout sauf à sacrifier la moindre parcelle de sa souveraineté » pour obtenir le re-

trait de toutes les forces étrangères de son territoire.

Enfin, l'ancien président américain Jimmy Carter est arrivé hier à Damas où il s'est entretenu dans la soirée avec le président syrien Hafez Assad, dans le cadre d'une tournée qui l'a déjà conduit en Égypte, en Israël, en Palestine occupée, en Jordanie et en Arabie saoudite. Pour sa part, le roi Hussein de Jordanie arrivait à Bonn où il devait s'entretenir avec le chancelier Helmut Kohl avant le sommet de la CEE, prévu lundi prochain à Bruxelles et qui sera présidé par la RFA. Hussein se rend ensuite en visite officielle à Londres à la tête d'une délégation de la Ligue arabe qui comprendra, entre autres, un éminent universitaire palestinien, le Dr Walid Khalidi.

À Amman, le ministre jordanien de l'Information, Adnan Abou Audeh, affirmait dans une interview que, malgré l'urgence d'un règlement, « le temps n'est pas encore mûr pour une participation du roi Hussein aux négociations de paix au Proche-Orient », et cela, en dépit des demandes répétées en ce sens de la part des États-Unis.

## Salvador: la guérilla rejette l'offre d'amnistie

d'après Reuter, AP, AFP

■ Tandis que la commission de trois hommes, installée par le président Alvaro Magana, a commencé à rédiger un projet de loi qui accorderait aux rebelles ayant déposé les armes un sauf-conduit leur permettant de participer aux élections présidentielles prévues pour le mois de décembre, Radio Venceremos, la voix de la guérilla, a rejeté l'amnistie, affirmant que les guérilleros sont en train de gagner la guerre.

Déclarant que la nouvelle offre du gouvernement est une tentative pour détourner l'attention de ses revers militaires actuels, Radio Venceremos a affirmé que « l'amnistie proposée par la prétendue commission de paix du gouvernement nous demande de déposer nos armes à un moment où l'armée bat en retraite... Les élections et le projet d'amnistie ne sont que des manoeuvres grossières fabriquées à Washington et condamnées à l'échec ». Radio Venceremos a accusé, d'ailleurs, le président de la Commission de paix, M. Francisco Quinones, député sous l'ancien dictateur de droite Arturo Molina, de financer des « escadrons de la mort ».

On sait que le président Magana a avancé la date des élections,

qui devraient avoir lieu en mars 1984, sous la pression des États-Unis qui estiment qu'un scrutin anticipé serait plus favorable aux modérés démocrates-chrétiens. Bien que ce parti ait réalisé le meilleur résultat individuel aux élections de l'Assemblée constituante, l'an dernier, c'est une coalition de partis de droite qui s'est assurée le contrôle de celle-ci.

De source diplomatique, on souligne que la confiance des insurgés s'est considérablement renforcée à la suite de plusieurs victoires contre l'armée gouvernementale, forte de 24.000 hommes, soutenue par les États-Unis. Radio Venceremos a annoncé, de plus, que les insurgés ont capturé 41 soldats gouvernementaux et saisi 48 fusils M-16 américains au cours d'opérations récentes dans la province de San Vicente.

Entretemps, le secrétaire d'Etat George Shultz a adopté, hier, un ton plus modéré pour évoquer la politique américaine au Salvador et tenter de vaincre les réticences du Congrès à accorder les 110 millions de dollars d'aide militaire supplémentaire demandés par le président Reagan. M. Shultz, qui déposait devant la sous-commission de la Chambre des Représentants pour

les opérations à l'étranger, a déclaré que la situation des droits de l'homme dans ce pays, qui s'est améliorée « lentement mais régulièrement », n'était cependant « pas satisfaisante » et que « l'effort militaire ne pouvait suffire » à résoudre les problèmes de ce pays.

« L'assistance en matière de sécurité n'est pas une fin en soi mais un bouclier permettant la démocratisation et le développement », a ajouté le secrétaire d'Etat qui a souligné que l'aide militaire est cependant nécessaire pour que le Salvador puisse « se protéger contre les forces de la guérilla, permettant ainsi à des solutions non militaires d'être trouvées ».

Les membres du gouvernement américain se sont succédés depuis une semaine devant les commissions du Congrès dont les membres, pour la plupart, préconisent la recherche d'une solution politique au conflit salvadorien et reprochent au président Reagan de « rechercher une solution militaire à un problème politique ». Le ton de M. Shultz, qui contrastait avec celui adopté ces derniers temps par la Maison Blanche et le Pentagone, a été accueilli avec satisfaction par les membres de la sous-commission.

## URSS: remédier à la pénurie de biens de consommation

d'après Reuter

■ Un meilleur système de planification et de coordination doit mettre fin au paradoxe qui veut que, dans l'économie soviétique, les objectifs de production sont atteints sans que soient satisfaits les besoins des consommateurs, reconnaît un article de la « Pravda ».

Son auteur, le vice-ministre du Commerce, Pyotr Kondrachov, ne cache pas que la gravité du problème a fait naître l'expression de « plan non coordonné » — l'industrie donnant au départ son accord aux demandes des détaillants, mais sans pouvoir ensuite honorer toutes les commandes.

« Ainsi, à l'heure actuelle, le plan de production de l'industrie légère est non coordonné pour un ensemble de produits correspon-

dant à près de 1,3 milliard de dollars », constate-t-il. « Dans le plan annuel, cette somme abstraite représente en fait des milliers de paires de chaussures et des millions de vêtements ».

Le problème vient, estime-t-il, de ce que les usines préfèrent souvent atteindre leurs objectifs de production de la manière la plus simple pour elles: « Il est par exemple plus rentable de faire de la purée de tomate que des conserves de tomates. Il en résulte une surproduction de purée de tomate, tandis que la production de tomates en conserves stagne ».

M. Kondrachov préconise d'autre part un redressement à opérer dans la façon dont est vérifiée l'application du plan. Il arrive par exemple que les usines se fixent en début d'année des objectifs mensuels inférieurs à la

moyenne prévue, qu'elles reçoivent des primes pour les améliorer, mais qu'elles ne parviennent pas au niveau de production requis dans les derniers mois de l'année. Elles ont alors été rétribuées au mieux sans répondre au but fixé par le plan, note-t-il.

Le ministre désigne ce type de « correction du plan » (révision des objectifs de production, entreprise théoriquement pour tenir compte des impondérables en cours d'année) comme la principale cause du mal dénoncé.

« Il existe tant de facteurs imprévisibles et le phénomène est si répandu qu'on voit très clairement pourquoi les plans de livraisons sont officiellement honorés sans que diminue jamais, d'une année sur l'autre, l'écart entre offre et demande », écrit M. Kondrachov.

L'AUBAINE

Ce luxueux veston sport en "super suède". 4 coloris: marine, sable, carnel et brun. Seulement **395\$**

**ARMAND BOUDRIAS**

LES TERRASSES ENTRÉE MAISONNEUVE 845-6251/6252	PLACE DONAVENTURE 875-2013	6816, RUE ST-HUBERT 273-2851	PROMENADES ST-BRUNO 653-9422	PLACE QUÉBEC 524-5263
--	-------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	--------------------------

# QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIT:  
«QUOI FAIRE AUJOURD'HUI» LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9

LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 17 MARS 1993

## CONFÉRENCES

■ L'Université de Montréal présente une conférence en aménagement sur le thème « La relation homme-environnement et les systèmes de conception assistés par ordinateur », avec M. Pierre Gouin, le 17 mars, à 16h, à la salle 169 du 5 620, avenue Darlington.

■ La boutique « Courir » présente, en collaboration avec le module Kino-Québec du Centre sportif communautaire de Longueuil et le Centre Immaculée-Conception, dans le cadre de la Semaine de la nutrition sportive, une conférence de Mme Lucie Fréchette, diététiste, intitulée « **Végétarisme et activité physique** », le 17 mars, à 19h30, au Centre sportif communautaire de Longueuil, 260, rue Gentilly. Entrée libre.

■ Le centre Eckankar de Laval, 215, boulevard des Laurentides, quartier Pont-Viau, présente une conférence intitulée « **La connaissance secrète des rêves** », tous les jeudis, à 19h. Entrée libre. Renseignements complémentaires : 669-0358.

■ Le Département de communication de l'Université de Montréal présente une conférence de M. Eric Landowski, chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique, de Paris, France, intitulée « **Messages politiques et communication** », le 17 mars, à 16h, à la salle A-419 du pavillon Marie-Victorin, 90, avenue Vincent-d'Indy. Renseignements complémentaires : 343-6043.

## RÉUNIONS

■ L'Université de Montréal invite le public à une rencontre avec M. Roger Dufresne sur le thème « **Les orientations morales à la Grégorienne à Rome** », le 17 mars, à midi, à la salle M-2347 du pavillon Lionel-Groulx, 3 200, rue Jean-Brillant.

■ Le Comité local de l'Entraide universitaire mondiale du Canada à l'Université de Montréal invite le public à la projection du film « **Qui aide qui?** », suivie d'une discussion avec MM. Pierre Vien et Pierre Beaucage, professeurs à l'Université de Montréal, le 17 mars, à 19h, au local 4285 du pavillon Lionel-Groulx, 3 200, rue Jean-Brillant. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires : 937-3457.

■ Plexus Inter-Ezo, en collaboration avec **Multimondial** tient une soirée d'information sur le psychisme humain, le 17 mars, à 20h, sur le thème « **Suis-je télépathe?** ». Renseignements complémentaires : Claude Desgroseillers, 255-5067 ou 632-1850. Entrée libre.

■ Le Café Chrétien-Centre-Sud, 1 471 est, rue Sainte-Catherine, invite le public à une **soirée de témoignage** avec Marie et Yves Simard qui parlent de leur vie avec leurs trois enfants, le 17 mars, à 20h30. Renseignements complémentaires : 522-7156.

■ Le Centre d'Information et de Référence pour Femmes tient dix groupes de discussion d'un intérêt particulier pour les femmes immigrantes les jeudis à 14h au 3 585, rue St-Urbain. Le sujet traité le 17 mars sera « **Relations avec les médecins** ». Renseignements complémentaires : 842-0814.

■ Le Centre communautaire de la Côte-des-Neiges, 5 347, chemin de la Côte-des-Neiges, tient une soirée d'information à l'intention des personnes éprouvant de la difficulté à faire leurs déclarations d'impôts, le 17 mars, à 19h30. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires : 733-1478.

■ La Fédération des groupes ethniques du Québec organise des séances d'information pour les immigrants sur les thèmes suivants: jeudi, Commission de la sécurité et la santé au travail; vendredi, rencontre avec une personne-ressource sur le thème « **Au bas de l'échelle** ». Renseignements complémentaires : 484-0493.

■ L'Institut de métaphysique appliquée tient une soirée gratuite d'information sur le thème « **Énergie et phénomènes psychiques** », le 17 mars, à 20h, au 7 012, rue Papineau. Renseignements complémentaires : 374-0804.

■ Le CLSC du Richelieu, à Richelieu, organise une série de cinq rencontres sur la **dépression**, le jeudi, à 19h, à partir du 17 mars. Renseignements complémentaires et inscriptions: Mme Céline Lapointe, 658-7561 ou 460-4417. C est gratuit.

■ L'Association des déprimés anonymes, section d'Anjou, tient sa réunion hebdomadaire le jeudi à 9h30 du matin, au 7 501, rue Rondeau, à Anjou.

■ Le Centre de méditation Siddha de Montréal tient des séances gratuites de **méditation**, avec lecture ou projection de vidéos, les jeudis, à 19h30 et les samedis, à 16h30, au 2 031, rue Saint-Christophe. Participation gratuite. Renseignements complémentaires : 527-0765.

■ Le mouvement Aliô-Mondial tient une séance d'information sur ses soupers-rencontres du jeudi ouverts à tout mouvement, groupe ou individu intéressés à l'ésotérisme, à 19h30, au 3 658, rue Saint-Denis. Entrée libre. Renseignements complémentaires : 270-1280.

■ Les couples moniteurs de Seréna, section Saint-Eustache, organisent des séances d'information sur la méthode sympto-thermique de **régulation des naissances**. Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec les responsables : 491-0797.

■ Un regroupement de parents de Laval invite tous les personnes intéressées à la **création d'une école primaire alternative à Laval** à assister à une rencontre organisée à leur intention, le 17 mars, à 19h30, à la grande salle du Centre communautaire Saint-Joseph, 1 450, boulevard Pie X, quartier Chomedey.

■ La Société canadienne du cancer tiendra son assemblée annuelle le 18 mars, à 9h du matin, au Château-Champplain.

■ Le Ve « **Colloque Juridique** » de la Faculté de droit de l'Université de Montréal aura lieu les 18 et 19 mars et sera pour thème « **Reformer sans prisons** ». Ce colloque est organisé à l'intention des gens des milieux juridique, étudiant, policier, gouvernemental. La participation est ouverte au grand public. Renseignements complémentaires et inscriptions : 626-0451.

## ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ Le CLSC du Richelieu offre à la population de son territoire la possibi-

lé de faire des **exercices physiques**, le lundi et le mercredi à 17h, à partir du 21 mars, à l'école Jacques-de-Chambly, 5, rue des Voltigeurs. Renseignements complémentaires : Lucie Saint-Onge, 658-7561 ou 460-4417.

■ Le Service d'éducation des adultes de la Commission scolaire Sainte-Croix offre des sessions de **conditionnement physique aquatique et de conditionnement physique pré-natal** au pavillon sportif Pierre-Laporte de Mont-Royal. Renseignements complémentaires : 747-2481 (le jour); 739-2810 (le soir).

■ Le Centre d'activités physiques du collège Bois-de-Boulogne organise le 19 mars une « **Rencontre de badminton** ». Pour participer, il n'est pas nécessaire d'être très fort pour y participer, il suffit s'avoir le goût de rencontrer des gens et s'amuser. Le tout se déroulera de 18h à 21h, au 10 500, avenue Bois-de-Boulogne. Renseignements complémentaires et inscriptions : 332-3009.

## DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

■ Le Centre bio-physique de Longueuil invite les personnes souffrant de manque d'énergie, de migraines, de troubles circulatoires, de maux de dos ou de douleurs rhumatismales, intéressées à une **thérapie basée sur l'action d'un champ magnétique** à participer à une démonstration gratuite. C'est au 1276, chemin de Chambly. Renseignements complémentaires : Mme Nicole Delisle, 463-2547.

■ Le centre Nouvellance situé près de la station de métro Henri-Bourassa offre une séance gratuite de **gymnastique douce** selon la méthode Thérèse Bertherat, le 17 mars, à 17h45. Réservation, 387-4383.

■ En collaboration avec le Service des loisirs de Longueuil une série de 10 cours de **yoga, détente et relaxation** se donne le mercredi, à 19h, à l'école Notre-Dame-de-la-Garde, 1 175, rue Sainte-Foy, à Longueuil. Au même endroit, ballon-voit mixte, le mardi ou le mercredi. Renseignements complémentaires : Mme Gertrude Lavoie, 670-1941.

■ La Fédération québécoise du loisir littéraire organise un **atelier d'écriture** (niveau 3), les 26 et 27 mars. Les inscriptions doivent se faire par écrit ou en personne au 1 415 est, rue Jarry, Montréal H2E 2Z7. Renseignements complémentaires : 374-4700, postes 405 ou 407.

■ Le Centre Le Lotus, 10 055, rue Papineau, présente une séance gratuite d'introduction à un séminaire sur le thème de **l'authenticité**, le 17 mars, à 19h30. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires : 387-9663 ou 387-9174.

■ Le Centre Collette-Maher offre une séance gratuite de **hatha yoga**, technique visant à conserver souplesse, jeunesse et équilibre, le 17 mars, à 20h30, au 9 924, boulevard Saint-Lauré (station de métro Sauvé). Renseignements complémentaires : 387-7221.

■ Le Centre d'épanouissement de l'ère Le Lotus, 10 055, rue Papineau, tient une séance d'information gratuite sur le **hatha yoga**, le 17 mars, à 20h30h. Renseignements complémentaires : 387-9663 ou 387-9174.

## DEMAIN

■ L'Union des pacifistes du Québec organise un **jeune de l'espérance pour l'Amérique Centrale**, du 18 au 28 mars, au 2 010 ouest, boulevard Dorchester. Des jeunes semblables seront organisés en Europe, en Amérique latine et aux États-Unis. Cette action est coordonnée au niveau international par le Mouvement non-violent latino-américain Servicio, Paz y Justicia, dont le responsable, l'Argentin Adolfo Perez Esquivel, a reçu le prix Nobel de la Paix en 1980. Durant la période de jeûne, il y aura des soirées d'information, tous les soirs, à 20h. Renseignements complémentaires : 527-5594.

■ Développement et Paix, section centre-ouest et Université de Montréal organise un **souper de partage** au Centre Communautaire de l'Université de Montréal, 2 332, boulevard Edouard-Montpetit, local B-2405, le 18 mars, à 19h. Il y aura des groupes de musiciens latino-américains. Prix : 4 \$ (étudiants, 3 \$).

■ Le **bazar** annuel des Filles d'Isabelle de Beauharnois se tient le 18 mars, de 13h à 21h, au Centre communautaire, local 105, à Beauharnois. Bienvenue à tous.

■ La Bibliothèque municipale de Dorval invite les enfants de 3 à 5 ans à « **L'heure du conte** », tous les vendredis, de 9h30 à 10h30, au 1 401, rue Bord-du-Lac, à Dorval. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires : Judith Bowman, 631-3575.

■ La Fédération québécoise du loisir photographique, organisme sans but lucratif, offre des cours d'une journée, le samedi, à Montréal, le prochain cours sera donné le 19 mars, sur le thème « **Photo d'architecture** », avec M. Alain Laforest. Renseignements complémentaires : 374-4700, postes 395 ou 396.

■ Le Service des sports de l'Université de Montréal ouvre son complexe sportif, le **Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal**, aux groupes du milieu scolaire pour l'année 1982-1983. Cinq options s'offrent à ces groupes: visite guidée; visite-participation; bain libre; journée d'animation sportive; session de cours en natation et plongeon. Renseignements complémentaires : 343-6150.

■ Tous les peintres de la région de Montréal sont invités à présenter des œuvres en vue de leur participation éventuelle au XXVle Salon International des peintres amateurs qui se tiendra au Grand Palais municipal de Lyon, en France, du 11 au 27 juin. Les candidats doivent envoyer des photos couleur ou des diapositives avec une fiche signalétique complète (nom, âge, adresse, occupation de l'envoyeur ainsi que le titre, les dimensions de l'oeuvre; la technique utilisée, l'année de production). Expédier le tout avant le 25 mars à M. Henri Barras, Service de l'animation, Société de la Place des Arts, 1 501, rue Jeanne-Mance, Montréal H2X 1Z9.

■ **Communiation**, un organisme subventionné dans le cadre des programmes d'emplois du gouvernement du Canada, ayant pour objectif de regrouper les jeunes chômeurs de 15 à 25 ans de Lachine, tient des rencontres tous les jeudis, de 13h à 17h, au Centre communautaire de Lachine, 725, 10e Avenue. C'est gratuit. Renseignements complémentaires : Yves ou Danielle, 694-2055, poste 28.

■ Le mouvement **Action-Chômage de Montréal** invite les chômeurs et chômeuses à des réunions d'information sur la loi de l'assurance-chômage, en français, les mardis et jeudis, à 13h30 et le mardi à 19h30 pour ceux qui travaillent; en anglais, les mercredis, à 13h30, à un 015 est, rue Sainte-

Catherine (près de la station de métro Berri). Renseignements complémentaires : 845-4258.

■ Le CLSC Métro tiendra les 17 et 24 mars un atelier « **Sons et mouvements** » constituant un mode de **thérapie créatrice pour les personnes du troisième âge**. Cet atelier s'adresse aux professionnels oeuvrant dans le domaine des services sociaux. Renseignements complémentaires : 288-0004 (Dely Vaznaugh et Biran High-bloom).

■ Le CLSC Samuel-de-Champlain, 1 680, boulevard Provencher, à Brossard, qui assume maintenant les services reliés à la santé infantile offre à la population de son territoire des cliniques de **vaccination pour les enfants**. Pour connaître le jour où se tient une clinique près de chez soi, composer le numéro 465-4452.

■ Les finissants en techniques administratives du cégep Bois-de-Boulogne offrent une aide gratuite aux personnes ayant de la difficulté à faire leurs **déclarations d'impôts**, du 21 au 25 mars, de 10h à 22h, au pavillon Ignace-Bourget, 10 500, avenue Bois-de-Boulogne. Renseignements complémentaires : 332-3000, poste 361.

■ La Fondation culturelle troisième-âge Jean-de-Brébeuf organise une visite commentée de la « **Rétrospective Louise Gaudois 1932-1982** », à la Galerie de l'Université du Québec, 1 400, rue Berri, local J-R 120, le 24 mars, à 10h30. À la suite de cette visite, sera présentée une série de conférences sur le thème « **Savoir voir** » (inscriptions les 16 et 23 mars, à partir de 12h30. Renseignements complémentaires : Mme Madeleine Préclaire, 342-1624, ou collègue Jean-de-Brébeuf, 342-1320, poste 304 (dans l'après-midi).

■ L'Association de défense des droits sociaux de Laval offre aux bénéficiaires de l'assistance sociale de Laval un **service gratuit d'aide pour les déclarations d'impôt** tous les mercredis et jeudis, de 19h à 21h, au 92, boulevard de la Concorde, quartier Laval-des-Rapides. Renseignements complémentaires : 663-0825.

■ Le centre d'écoute Le Havre offre un service confidentiel et gratuit à toute personne désireuse de communiquer avec quelqu'un qui est préparé à l'écouter. Ouvert de midi à 17h du lundi au vendredi et jusqu'à 20h30 le jeudi, Le Havre est situé au Complexe Desjardins, Niveau de la Place, 167, Galeries du Nord.

■ Quelques personnes du quartier Désormeaux de Longueuil recherchent des **bénévoles** pour améliorer les ressources offertes aux quelque 7 000 jeunes du territoire. On fait appel aux personnes pouvant consacrer quelque temps aux jeunes ou pouvant suggérer des idées. Les personnes intéressées sont invitées à rencontrer les responsables, les 17, 18 et 19 mars, au centre commercial Désormeaux.

■ Le Centre d'étudiants juifs Hillel tient une « **Quinzaine de la culture juive** » sur les campus de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal, du 14 au 25 mars. Le monde étudiant et le grand public sont invités à participer aux activités organisées: exposition sur le mouvement ouvrier juif en Europe, le Bund, du 14 au 25 mars, au Musée d'anthropologie, 3 150, avenue Jean-Brillant, de 10h30 à 17h30; de plus, le 17 mars, à 12h15, sur l'Agora de l'UQAM, spectacle de Kinor, ensemble vocal; à 20h, à l'amphithéâtre F2245 du pavillon Lionel-Groulx, 3 200, rue Jean-Brillant, conférence de M. Alain Finkelkraut, philosophe, intitulée « **Introduction à un philosophe juif**, Emmanuel Levinas ».

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente dans le cadre de ses activités pour adultes « **Le jardinage** », avec M. Jacques Lafrenière, du Jardin Botanique, le 17 mars, à 19h, à la succursale Maison-neuve de la Bibliothèque Municipale, 4 120 est, rue Ontario (872-4213).

■ Le Comité-Chômage du Sud-Ouest des Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne se réunit tous les jeudis matin au 2 383, rue Grand Trunk (près de la station de métro Charlevoix), dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Tous les chômeurs ayant des problèmes sont invités à venir s'y renseigner gratuitement (sur rendez-vous seulement). Renseignements complémentaires : 933-8432.

■ Le Programme Jeunesse du CLSC Longueuil-Est offre une série de rencontres de groupe pour les **parents désemparés de réfléchir sur les rapports qu'ils entretiennent avec leurs adolescents ou adolescentes**, les 21 et 28 mars ainsi que les 11 et 18 avril, de 19h30 à 22h30. Pour s'inscrire : 463-2850, poste 215.

■ La Fédération québécoise du loisir photographique, organisme sans but lucratif, offre des cours d'une journée, le samedi, à Montréal, le prochain cours sera donné le 19 mars, sur le thème « **Photo d'architecture** », avec M. Alain Laforest. Renseignements complémentaires : 374-4700, postes 395 ou 396.

■ Le Service des sports de l'Université de Montréal ouvre son complexe sportif, le **Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal**, aux groupes du milieu scolaire pour l'année 1982-1983. Cinq options s'offrent à ces groupes: visite guidée; visite-participation; bain libre; journée d'animation sportive; session de cours en natation et plongeon. Renseignements complémentaires : 343-6150.

■ Tous les peintres de la région de Montréal sont invités à présenter des œuvres en vue de leur participation éventuelle au XXVle Salon International des peintres amateurs qui se tiendra au Grand Palais municipal de Lyon, en France, du 11 au 27 juin. Les candidats doivent envoyer des photos couleur ou des diapositives avec une fiche signalétique complète (nom, âge, adresse, occupation de l'envoyeur ainsi que le titre, les dimensions de l'oeuvre; la technique utilisée, l'année de production). Expédier le tout avant le 25 mars à M. Henri Barras, Service de l'animation, Société de la Place des Arts, 1 501, rue Jeanne-Mance, Montréal H2X 1Z9.

■ **Communiation**, un organisme subventionné dans le cadre des programmes d'emplois du gouvernement du Canada, ayant pour objectif de regrouper les jeunes chômeurs de 15 à 25 ans de Lachine, tient des rencontres tous les jeudis, de 13h à 17h, au Centre communautaire de Lachine, 725, 10e Avenue. C'est gratuit. Renseignements complémentaires : Yves ou Danielle, 694-2055, poste 28.

■ Le mouvement **Action-Chômage de Montréal** invite les chômeurs et chômeuses à des réunions d'information sur la loi de l'assurance-chômage, en français, les mardis et jeudis, à 13h30 et le mardi à 19h30 pour ceux qui travaillent; en anglais, les mercredis, à 13h30, à un 015 est, rue Sainte-

Catherine (près de la station de métro Berri). Renseignements complémentaires : 845-4258.

■ Le CLSC Métro tiendra les 17 et 24 mars un atelier « **Sons et mouvements** » constituant un mode de **thérapie créatrice pour les personnes du troisième âge**. Cet atelier s'adresse aux professionnels oeuvrant dans le domaine des services sociaux. Renseignements complémentaires : 288-0004 (Dely Vaznaugh et Biran High-bloom).

■ Les finissants en techniques administratives du cégep Bois-de-Boulogne offrent une aide gratuite aux personnes ayant de la difficulté à faire leurs **déclarations d'impôts**, du 21 au 25 mars, de 10h à 22h, au pavillon Ignace-Bourget, 10 500, avenue Bois-de-Boulogne. Renseignements complémentaires : 332-3000, poste 361.

■ L'Union eucharistique tient une réunion le 27 mars, à 9h15, au 1 431, rue Fullum. Le père Mayer, o.m.i., y donnera une conférence accompagnée de diapositives sur sainte Marguerite Bourgeoise. Le tout sera suivi d'une heure d'adoration. Invitation à tous. Chacun apporte son lunch.

■ Le CLSC Longueuil-Ouest, 201 ouest, boulevard Curé-Poirier, organi-

se une rencontre sur les **régimes amaigrissants**, le 21 mars, de 13h30 à 15h30. S'inscrire en composant le numéro 651-9830, poste 319. Garderie sur place. C'est gratuit.

■ Le CLSC Longueuil-Est, en collaboration avec l'Éducation des adultes, offre aux hommes et aux femmes de Longueuil qui viennent de vivre une **rupture dans leur vie conjugale** une

occasion de faire le point sur leur nouvelle situation. Cinq ou six rencontres seront organisées pour eux avec des amateurs, le mardi ou le jeudi, à 19h30, à la Maison de l'éducation des adultes, 25, chemin de Chambly, à Longueuil, à partir du 22 mars. Renseignements complémentaires et inscriptions : Danielle Phaneuf, 463-2850, poste 233.

# SPECTACLES

## CINÉMA

**ASTRE (1)**: «La vengeance des fantômes»: Lun., jeu.: 21.00. «Deux filles au tapis»: Lun., jeu.: 19.00.

**ASTRE (2)**: «L'empire contre-attaque»: Lun., jeu.: 21.05. «La guerre des étoiles»: Lun., jeu.: 19.00.

**ASTRE (3)**: «Comme au bon vieux temps»: Lun., jeu.: 19.00. «Les des es»: Lun., jeu.: 20.50.

**ASTRE (4)**: «Les humanités de la mer»: Lun., jeu.: 19.10. «Terreur à l'hôpital central»: Lun., jeu.: 20.40.

**AVENUE**: «Table for five»: 19.00, 21.15.

**BEAVER**: «Body Talk»: 11.50, 14.15, 16.40, 19.00, 21.30. «Parlor Games»: 11.00, 13.20, 15.45, 18.10, 20.30.

**BERRI (1)**: «Qu'est-ce qui fait courir David»: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30.

**BERRI (2)**: «Les 40e rugissants»: 13.10, 14.50, 16.35, 18.20, 20.10, 21.50.

**BERRI (3)**: «Nestor Burma, détective de choc»: 13.00, 15.05, 17.10, 19.15, 21.20.

**BERRI (4)**: «L'oeil du tigre»: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30.

**BERRI (5)**: «Diva»: 12.35, 14.50, 17.05, 19.25, 21.40.

**BIJOU**: «Les aventures érotiques d'un conseiller conjugal»: 12.05, 14.03, 16.00, 18.00, 19.57, 21.55. «Les folles nuits de Nathalie»: 13.05, 15.03, 17.00, 19.00, 20.57.

**BOYAVENTURE (1)**: «Tootsie»: 19.00, 21.10.

**BOYAVENTURE (2)**: «E.T. the extra-terrestrial»: 19.15, 21.20.

**BROSSARD (1)**: «Tootsie»: 19.00, 21.10.

**BROSSARD (2)**: «Les charlots de feu»: 19.15, 21.30.

**BROSSARD (3)**: «Le verdict»: 19.15, 21.35.

**CARREFOUR (1)** (St-Jérôme): «Pour toi mon amour»: 21.10. «Tais-toi quand tu parles»: 19.30.

**CARREFOUR (2)**: «Pour la peau d'un flic»: 21.20. «A en crever»: 19.30.

**CARRÉ SAINT-LOUIS**: «Confession de 2 femmes ardentes»: 11.20, 15.00, 18.35, 22.05. «Le roi de l'amour»: 12.25, 16.00, 19.30. «Une photographie très spéciale»: 13.55, 17.25, 21.00.

**CHAMPLAIN (1)**: «Le verdict»: 19.20, 21.40.

**CHAMPLAIN (2)**: «E.T. the extra-terrestrial»: 19.10, 21.20.

**CHATEAU (1)**: «Sexe avec un sourire»: 14.55, 18.20, 21.40. «Fruit de la passion»: 13.20, 16.45, 20.10.

**CHATEAU (2)**: «L'explosion du Poséidon»: 14.55, 18.15, 21.45. «La brigade anti-racket»: 13.10, 16.30, 20.00.

**CINÉMA DE MONTRÉAL (1)**: «L'oeil du tigre»: 14.00, 17.50, 21.40. «L'homme des cavernes»: 12.15, 16.05, 19.55.

**CINÉMA DE MONTRÉAL (2)**: «Les charlots de feu»: 13.00, 17.10, 21.20. «Le complot diabolique du Dr. Fu Manchu»: 15.15, 19.25.

**CINÉMA DE PARIS**: «Let's spend the night together»: 13.25, 15.25, 17.25, 19.25, 21.25.

**CINÉMA LA CITÉ (1)**: «Contrecoeur»: 19.20, 21.20.

**CINÉMA LA CITÉ (2)**: «Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux?»: 18.05, 19.50, 21.35.

**CINÉMA LA CITÉ (3)**: «Le bateau»: 18.30, 21.00.

**CINÉMA LUMIÈRE**: «Le professionnel»: 19.00. «Kiss attack of the Phantom»: 21.15.

**CINÉMA RIVE-NORD (1)** (Repentigny): «Annie»: «Les flics aux trousses»: 19.30.

**CINÉMA RIVE-NORD (2)**: «Pink Floyd»: «The choc des Titans»: 19.30.

**CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE**: «La vie est à nous»: 18.35. «Quoi des brumes»: 20.35.

**CINÉPLEX (1)**: «By Design»: 14.00, 15.50, 17.40, 19.30, 21.20.

**CINÉPLEX (2)**: «My Favorite Year»: 13.35, 17.40, 21.45. «Victor Victoria»: 15.15, 19.20.

**CINÉPLEX (3)**: «The Sting II»: 13.40, 15.40, 17.40, 19.40, 21.40.

**CINÉPLEX (4)**: «Independence Day»: 13.40, 15.40, 17.40, 19.40, 21.40.

**CINÉPLEX (5)**: «Come back to the 5 & Dime Jimmy Dean»: 13.35, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30.



Offres en vigueur jeudi, vendredi et samedi seulement. Venez tôt pour un meilleur choix!

# Offres Plus\*

**Samsonite®**

**Valises «Savoy» en vinyle et garnitures en nylon**

**PRIX "OFFRE PLUS" RABAIS DE 40%**

A. Valise 66 cm (26 po). Prix courant Woolco, chac.: 97.50	Chac.: <b>58<sup>50</sup></b>
B. Valise 60,5 cm (24 po). Prix courant Woolco, chac.: \$89	Chac.: <b>53<sup>40</sup></b>
C. Sac à vêtements. Prix courant Woolco, chac.: 99.50	Chac.: <b>59<sup>70</sup></b>
D. Fourre-tout 33 cm (13 po). Prix courant Woolco, chac.: 49.50	Chac.: <b>29<sup>70</sup></b>
E. Valise-sac 45,5 cm (18 po). Prix courant Woolco, chac.: 99.50	Chac.: <b>59<sup>70</sup></b>
F. Valise-sac 50,5 cm (20 po). Prix courant Woolco, chac.: \$75	Chac.: <b>\$45</b>

Woolco logo and Visa logo.

**Shampooing ou revitalisant Agree 450 ml.**

**PRIX "OFFRE PLUS" Au choix: 259 chac.**

**Rabais de 30% ! Blazer pour dames et juniors**

Velours côtelé de coton. Doublure en nylon. Tons variés. Junior: 5 à 15; dames: 10 à 20. Prix courant Woolco, chac.: 29.88

**PRIX "OFFRE PLUS" Chac.: \$20**

**Casseroles qui vont du four à la table CORNING\*WARE**

**PRIX "OFFRE PLUS" Casserole 5 L 27<sup>96</sup> chac.**

Casseroles couvertes à l'attrayant motif «Cornflower». Indispensables dans une cuisine. Elles vous plairont!

3 L, chac.: **15<sup>96</sup>**  
2 L, chac.: **11<sup>96</sup>**

**Ampoules «Shadow Ban»**

Paquet de 4 ampoules pour toutes les pièces de la maison. Blanches. Choix de 2 intensités: 60 ou 100 watts

**PRIX "OFFRE PLUS" Au choix: 186 le paquet de 4**

**Rabais de 1.40! Nourriture «Dog Chow» Purina**

Pour chiens. Format économique de 8 kg. Prix courant Woolco, chac.: 9.19

**PRIX "OFFRE PLUS" 779 chac.**

\* Cette marchandise de qualité à prix exceptionnels vous est offerte avec la garantie de satisfaction Woolco.



DÉCÈS REMERCIEMENTS IN MEMORIAM

DÉCÈS

BEAULIEU (Sr Graziella) BOURGEOIS (Yvonne) CHAREST (Fernande) DUMONT (Murielle) FORTIN (Jules) GIROUX (Mme Marcelle) HAMEL (Lauraine) HENAUULT (Annette) LACHANCE (Paul) LEFEBVRE (Adrien) PAQUIN (Marguerite) ROZON (Adèle) ST-GERMAIN (Armand) TARTE (Pierre-Adrien) TOUPIN (Albertine)

FORTIN (Jules) A Montréal, le 15 mars 1983, à l'âge de 82 ans, est décédé Jules Fortin, époux d'Elza Matthys; outre son épouse, il laisse dans le deuil, son fils André, époux de Shirley O'Neil, 3 petits-enfants, ainsi que sa sœur Valentine Sauvé. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 5775, rue Laurendeau, pour se rendre à l'église Cœur-Immaculée-de-Marie, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites de 2h à 5h et de 7h à 10h p.m.

PAQUIN (Marguerite) A Vimont, le 16 mars 1983, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Louise-Philippe Paquin, née Marguerite Grenier, mère de Julien, Jean-Claude, Philippe, Roch, Paul-Aimé et Mario. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée & J.M.D. Cyr Engr., 1856, boul. des Laurentides, Vimont, pour se rendre à l'église St-Elzéar, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites de 2h à 5h et de 7h à 10h p.m. Exposée jeudi à 7h p.m.

ROZON (Adèle) A Montréal, le 16 mars 1983, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Allen Rozon, née Adèle Chevrier, autrefois de St-Isidore de Prescott, Ontario. Elle laisse dans le deuil un fils Ludger; 2 filles: Cécile et Lucille (épouse de Laurent Benoit), 6 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée et L. Neveu Enr., 7766, rue St-Hubert pour se rendre à l'église St-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de St-Lazare Cte Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-GERMAIN (Armand) A Montréal, le 16 mars 1983 à l'âge de 51 ans, est décédé M. Armand St-Germain, il était employé de la ville de Montréal, au Serres Louis Dupire, époux de Claudette Bissonnette, outre son épouse, il laisse ses enfants: Lucie, Denis, Linda, Chantal, Francine, Nicole, Robert et Steve, ses petits-enfants: Yan, Stéphanie, Marie-Claude, Jonathan, Patrick, plusieurs frères, sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 7388, rue Viau, St-Léonard, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au crématoire Magnus Poirier Inc. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 p.m.

REMERCIEMENTS, PRIÈRES

REMERCIEMENTS au St-Jude pour l'aide obtenue, D.P. REMERCIEMENTS au St-Esprit pour l'aide obtenue, C.D.

NÉCROLOGIE



Pere Paul Lachance, S.J. A Pierrefonds, le 16 mars 1983, est décédé à l'âge de 70 ans, le P. Paul Lachance, S.J. Né à Lac-Mégantic le 26 janvier 1913 de feu J.-Louis Lachance et de feu Amanda John Le P. Lachance était entré dans la Compagnie de Jésus le 7 septembre 1934 après ses études classiques au Séminaire de Sherbrooke. Il avait été ordonné prêtre le 15 août 1946. Il fut professeur de Méthode au Collège des Jésuites de Québec durant trois ans. Après sa prise de retraite, il fut envoyé à Rome pour des études doctorales en théologie. De 1950 à 1965, il fut professeur de théologie dogmatique au scolasticat de l'Immaculée-Conception de Montréal; et de 1965 à 1973, il enseigna la théologie au Séminaire de Chicoutimi. En 1973, il était nommé professeur de théologie à Dalat, au Vietnam, poste qu'il occupa jusqu'en 1976, alors qu'il fut nommé professeur de théologie au Grand Séminaire de Port-au-Prince, Haïti. Son mauvais état de santé l'obligea à revenir au pays en 1982. Durant son séjour en Haïti, il fut également directeur spirituel des séminaristes et s'occupa beaucoup des pauvres auxquels il apportait son aide tant matérielle que spirituelle. Durant les derniers mois de sa vie, il donna à son entourage et à tous ceux qui venaient le visiter l'exemple d'une grande conformité à la volonté de Dieu et d'une extraordinaire sérénité devant la mort qu'il préparait en vivant comme un ermite grâce les jours que le Seigneur lui donnait encore. La dépouille mortelle est exposée aux salons Marchand, 4228, rue Papineau, les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant, le 18 mars, à 10 heures en l'église de l'Immaculée-Conception, angle Rachel Papineau, Imhulation à St-Jérôme. Il y aura veillée de prières jeudi à 20 heures. Outre les membres de sa famille religieuse, le père Lachance laisse dans le deuil ses sœurs: Mme Gérard Letellier, Cécile, Sr. Marie-Thérèse, C.N.D., plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, ainsi que de nombreux amis.

TARTE (Pierre-Adrien) A St-Hyacinthe, le 16 mars 1983, à l'âge de 65 ans, est décédé Pierre-Adrien Tarte, propriétaire de Victory Hosley et Mills Ltée, époux de Claire Monseu, demeurant 2455, rue Notre-Dame. Outre son épouse, il laisse un fils Pierre-André Letarte, de Québec; 4 filles: Mme Marcelle Blanchard, de St-Hyacinthe, Mme Madeleine Brodeur, de St-Hyacinthe, Mme Louise Savaria, de ville de Léry et Mme Françoise Tarte de Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Ubald Lalime Inc., 2775, rue Bourdages, St-Hyacinthe, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière Notre-Dame, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé vendredi après-midi à 2h.

TOUPIN (Albertine) A Montréal, le 15 mars 1983, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Albertine Lapointe, veuve de Anatole Toupin. Elle laisse dans le deuil ses enfants Rosario (Lise Richer), Fernand (Yolande Labelle), Jeannine (Robert Boivin), Maurice (Suzanne Thibodeau), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Daloire Inc., 1120 est, rue Jean-Talon pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés entre 5h et 7h.

REMERCIEMENTS TURCOTTE (Pierrette) La famille de Mme Pierrette (Fleury) Turcotte remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Mme Pierrette Turcotte, survenu le 14 novembre 1982, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS VOYER (Lucienne) Mme R. Chevrier et Irène Voyer remercient sincèrement les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles lors du décès de leur sœur Lucienne Voyer, survenu le 17 février 1983. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS VOYER (Lucienne) Mme R. Chevrier et Irène Voyer remercient sincèrement les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles lors du décès de leur sœur Lucienne Voyer, survenu le 17 février 1983. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION Prenez avis que la compagnie BELMONT PLASTICS & NOVELTIES LTD. demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission de se dissoudre. Daniel Kennedy

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

AUTRES AVIS LÉGAUX, APPELS D'OFFRES EN PAGE B 6

SOCIÉTÉ DES ALCOLS DU QUÉBEC

appel d'offres PROJET: ÉTIQUETTES DE PRIX DOSSIER: SP-456

Des soumissions pour la fourniture d'étiquettes de prix seront reçues au plus tard à 10:30 heures (heure locale), le 5 avril 1983 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 12:30 heures, de 13:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:

SIEGE SOCIAL 905 avenue de Lorimier Montréal, QC H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION DE QUÉBEC 2900 rue Einstein Ste-Foy, QC G1X 3X4

Un versement remboursable de cinquante (50.00) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé payable à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant une place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission comme cautionnement de soumission soit un chèque visé établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec, soit une police de garantie souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution au Québec, le tout valide pour la période stipulée au document d'appel d'offres. La valeur du cautionnement devra correspondre à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Société d'habitation du Québec

APPEL D'OFFRES PROJET NO. 555-05-3608-017

PROJET NO. 555-05-3608-017 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'appartements comprenant cent vingt-six (26) logements dans la municipalité de Sherbrooke, district électoral de Sherbrooke, selon un contrat à forfait et comportant un bâtiment en béton et sept (7) en bois.

CONDITION: seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de La Société d'habitation du Québec, 3, Place Desjardins, Tour Nord, 25e étage, Montréal H5B 1E3, à 7 h de Francine Barrette, tél: 873-4004, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (\$50), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée. Le bureau est ouvert de 8h30 à 16h00 (fermé de 12h00 à 13h00).

GARANTIE DE SOUMISSION: sous forme de cautionnement au montant de quatre cent mille dollars (400 000 \$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de deux cent mille dollars (200 000,00\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: à quatorze (14) heures (heure locale en vigueur) jeudi le 14 avril 1983, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Montréal de la Direction générale du Bâtiment, sis au 3, Place Desjardins, 25e étage, Tour Nord, Montréal, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précises.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS: Association de la construction du Québec Association de la construction des Cantons de l'Est Association de la construction de Montréal et du Québec Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec Inc. - Région de l'Estrie Inc. N.B.: les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées. Le dossier de soumission sera disponible au bureau ci-haut mentionné à partir du 17 mars 1983.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS: les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 8 avril 1983, à 16 heures, et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de constructions. Me Jean-Luc LESAGE, notaire Secrétaire de la Société

AMÉNAGEMENT DE LA GRANDE RIVIÈRE APPEL D'OFFRES 1QP-400-027 FOURNITURE ET INSTALLATION DES PASSERELLES D'ACCÈS AUX SECTIONNÈRES À LA CENTRALE LG 4. Date et heure de fermeture: 15h30, heure de Montréal, le jeudi 7 avril 1983 Garantie de soumission: 22 000 \$ Prix du document: 50 \$

Les documents d'appels d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 à l'endroit suivant: SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES Direction de l'Approvisionnement 19e étage 800, boul. de Maisonneuve est Montréal (Québec) H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable. Une garantie de soumission au montant indiqué plus haut est exigée de tout soumissionnaire, conformément aux stipulations du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, corporations ou entreprises en coparticipation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière se réserve le droit de rejeter n'importe quelle soumission ou toutes les soumissions reçues.

Pour tout renseignement supplémentaire, composez le 844-3741, poste 333 R. Normandin Directeur de l'Approvisionnement.

CENTRE D'ACCUEIL DE LACHINE APPEL D'OFFRES (REVISION NUMÉRO 2) PROJET: Correction à la ventilation C55SRMM 91-0964 PROPRIÉTAIRE: Centre d'Accueil de Lachine 650, Place d'Accueil Lachine (Qc) H8S 3Z5 - 634-7161 INGÉNIEURS: Jacques Mondor & Associés 1522, rue de l'Église Ville de St-Laurent (Qc) H4L 2H7 - 748-9393

À noter que la date de remise et d'ouverture des soumissions est reportée au 24 mars, au lieu du 17 mars 1983. La présente révision fait partie intégrante de l'appel d'offres (révisé) publié le 8 mars dernier dans ce même quotidien.

Jacques Mondor, ingénieur Jacques Mondor & Associés Mars 1983

Miracle Mart CORRECTION Dans notre cahier publicitaire «Mode Printanière» du mercredi 16 mars: Le T-Shirt «G» à 12,00 \$ ne sera pas vendu. page 4: La livraison du pantalon de jogging Adidas à 17,99 \$ a été retardée. Veuillez demander un bon de réservation à cet effet. page 7: On aurait dû lire après soldé pour le chèque de 11,99 \$ et la combinaison à 9,99 \$. page 10: L'illustration du fer à repasser CGE est incorrecte. Nos excuses à notre clientèle.

MISE AU POINT Veuillez noter que notre annonce du Centre de l'automobile parue dans LA PRESSE (page 19 du cahier sports) du mercredi 16 mars est en vigueur jusqu'au 26 mars 1983. Mous nous excusons de ce contretemps. SIMPSONS SEARS

Reglements de la Ville de Boucherville

AVIS PUBLIC - AVIS DE DÉPÔT DE L'ANNEXE À LA LISTE ÉLECTORALE MUNICIPALE TELLE QU'ELLE MISE À JOUR QUANT AUX PERSONNES Y INSCRITES COMME LOCATAIRES D'IMMEUBLES SITUÉS DANS LA VILLE DE BOUCHERVILLE. AUX FINS de la consultation prévue par la Loi, les 26 et 27 avril 1983, suite à l'adoption par le Conseil municipal de la ville de Boucherville, en date du 16 mars 1983, des règlements suivants:

RÈGLEMENT NUMÉRO 1200-9 intitulé «règlement modifiant le règlement numéro 1200 relativement à la hauteur des clôtures dans les zones résidentielles»

RÈGLEMENT NUMÉRO 1200-10 intitulé «règlement modifiant le règlement numéro 1200 et le plan y annexé en annulant la zone R-18 (512), de même qu'en changeant les limites de la zone R-11 (511) en créant la zone R-14 (539)»

PRENEZ AVIS que l'Annexe à la Liste électorale municipale, telle que mise à jour suivant la Loi quant aux personnes y inscrites comme locataires, a été déposée le 17 mars 1983, au bureau du greffier de la ville, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

SOYEZ DE PLUS AVISÉS que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit et transmises au bureau du greffier de la ville, au 500 Rivière-aux-Pins à Boucherville, au plus tard le 22 mars 1983 et qu'une séance du bureau de révision aura lieu en la salle du Conseil, le 30 mars 1983, à compter de 19 heures, pour traiter des demandes reçues en inscription ou en radiation selon la Loi.

Pour les corporations, sociétés commerciales et associations, soyez avisés par la présente, que ces dernières qui sont inscrites comme locataires sur l'Annexe à la liste électorale municipale mise à jour, peuvent demander le scrutin secret lors de la consultation prévue par la Loi, par l'entremise d'un représentant autorisé à cette fin, par résolution du conseil d'administration. Ce représentant doit, au moment de voter, être majeur, posséder la citoyenneté canadienne et être employé, administrateur ou membre de la corporation, société commerciale ou association au nom de laquelle il vote. DONNÉ À BOUCHERVILLE, ce 10e jour de mars 1983, YVON MASSICOTTE - Assistant-greffier

Reglements de la Ville de Boucherville

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil municipal de la ville de Boucherville a adopté, lors de sa séance régulière du 16 mars 1983, les règlements suivants: RÈGLEMENT NUMÉRO 1200-9 intitulé «règlement modifiant le règlement numéro 1200 relativement à la hauteur des clôtures dans les zones résidentielles»

RÈGLEMENT NUMÉRO 1200-10 intitulé «règlement modifiant le règlement numéro 1200 et le plan y annexé en annulant la zone R-18 (512), de même qu'en changeant les limites de la zone R-11 (511) en créant la zone R-14 (539)»

AVIS PUBLIC est de plus donné que tous les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du greffier à l'hôtel de ville de Boucherville, au 500 Rivière-aux-Pins et lesdits règlements entreront en vigueur suite à l'approbation par les personnes habiles à voter sur ces règlements, lors de la consultation qui sera tenue les 26 et 27 avril 1983, conformément aux dispositions des articles 370 à 384 de la Loi sur les Cités et Villes.

DONNÉ À BOUCHERVILLE, ce 10e jour de mars 1983, YVON MASSICOTTE, Assistant-greffier

La mode du jour Deux parties principales! 9322 8-20 Un vrai champion 7248 de Alice Brooks

LA PRESSE n'est pas responsable des lettres non reçues. Prenez avis que les personnes qui ont bien voulu nous adresser des lettres de soutien, nous remercier de leur soutien et nous encourager à poursuivre notre travail, nous remercier de leur soutien et nous encourager à poursuivre notre travail, nous remercier de leur soutien et nous encourager à poursuivre notre travail.

LA PRESSE n'est pas responsable des lettres non reçues. Prenez avis que les personnes qui ont bien voulu nous adresser des lettres de soutien, nous remercier de leur soutien et nous encourager à poursuivre notre travail, nous remercier de leur soutien et nous encourager à poursuivre notre travail, nous remercier de leur soutien et nous encourager à poursuivre notre travail.

LA PRESSE n'est pas responsable des lettres non reçues. Prenez avis que les personnes qui ont bien voulu nous adresser des lettres de soutien, nous remercier de leur soutien et nous encourager à poursuivre notre travail, nous remercier de leur soutien et nous encourager à poursuivre notre travail, nous remercier de leur soutien et nous encourager à poursuivre notre travail.

LA PRESSE n'est pas responsable des lettres non reçues. Prenez avis que les personnes qui ont bien voulu nous adresser des lettres de soutien, nous remercier de leur soutien et nous encourager à poursuivre notre travail, nous remercier de leur soutien et nous encourager à poursuivre notre travail, nous remercier de leur soutien et nous encourager à poursuivre notre travail.

LA PRESSE n'est pas responsable des lettres non reçues. Prenez avis que les personnes qui ont bien voulu nous adresser des lettres de soutien, nous remercier de leur soutien et nous encourager à poursuivre notre travail, nous remercier de leur soutien et nous encourager à poursuivre notre travail, nous remercier de leur soutien et nous encourager à poursuivre notre travail.

BEAULIEU (Sr Graziella, C.S.C.) A Ville St-Laurent, le 14 mars 1983 à l'âge de 87 ans est décédée Graziella Beaulieu (Sr Ste-Rosalie) des sœurs de Ste-Croix, fille de Joseph Beaulieu et Clara Dage, née, décédée. Outre sa famille religieuse, elle laisse son frère Roméo, sa sœur Lydia, ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant à 10h en la chapelle du Pavillon St-Joseph, 700, rue Côte Vertu, Ville St-Laurent. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites de 2h à 5h et de 7h à 10h.

BOURGEOIS (Yvonne) A Verchères, le 15 mars 1983, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Lucien Bourgeois, née Yvonne Choquette. Outre son épouse, elle laisse dans le deuil ses enfants: Gisèle Charvin, Jean-Claude, Gilles, Nicole Lefebvre, Cécile Langelier, Jean-Guy, Raymond, Michel, Johanne Blanchette et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Laliberté Inc., 4, rue St-André, Verchères, pour se rendre à l'église St-François-Xavier, de Verchères, où le service sera célébré à 2h30 et de là au cimetière de Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 17h à 19h. Direction Serge Laliberté.

CHAREST (Fernande) A Montréal, le 16 mars 1983 à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Hervé Charest, née Fernande Charest; elle laisse dans le deuil, un fils Henri-Henri, un frère Gérard, ainsi que plusieurs cousins et cousines. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3503, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Brigitte, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONT (Murielle) A l'Île Bizard, le 13 mars 1983 à l'âge de 48 ans est décédée Mme Maurice Dumont, née Murielle Dunn, outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Brigitte, Anne-Marie, Elisabeth, sa mère Mme Brigitte Boulay, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, ainsi que Jean-Pierre Ouellette. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée & J.A. Legault 16114 boul. Gouin ouest, Ste-Genèveville, pour se rendre à l'église St-Raphaël de l'Île Bizard, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de l'Île Bizard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites de 2h à 5h, et 7h à 10h p.m.

HENAUULT (Annette) A St-Hilaire, le 16 mars 1983, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Fernand Henauult, née Annette Vinet. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 est, rue Crémazie, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Adrien) Au Centre hospitalier Jacques Viger, le 15 mars 1983, à l'âge de 87 ans, est décédé Adrien Lefebvre, retraité de la Commission de Transport, de Montréal, époux d'Agnes Labege. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7384, rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Cécile, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites de 2h à 5h, et 7h à 10h p.m.

MAGNUS POIRIER INC. 7100 JOSEPH-RENAUD, ANVOU 185 DE CASTELNAU 10526 BOUL. ST-LAURENT 6520 ST-DENIS



Le service de pré-arrangements: protection familiale et économie Comme l'assurance-vie dont il est le complément, notre service pré-arrangements protège votre famille et le dégage de nombreuses responsabilités. De plus, il garantit le respect de vos décisions personnelles: inhumation ou crémation, cérémonie intime ou solennelle, etc. - Capital déposé en fiducie pour votre protection. - Abri sûr contre l'augmentation des prix. - Remboursement entier du capital, sur demande. - Investissement par versements mensuels si désiré.

GIROUX (Mme Marcelle Dansereau) A l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, le 15 mars 1983, est décédée Mme Marcelle Giroux, épouse du Dr. J. Giroux, chef du service de neuro-chirurgie de l'Hôpital Notre-Dame. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Michel, Pierre, Eric, Stéphane et Nataïe Giroux; ses sœurs Madeleine et Jeannine Dansereau et St-Hyacinthe; Mme Josette Giroux-Laberge, M. et Mme Robert Giroux (Suzanne Moquin) quelques neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Daloire Inc., 1111 ouest, rue Laurier Outremont pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 14h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation Notre-Dame, section oncologie, Hôpital Notre-Dame, Montréal. Heures des visites jeudi de 14h à 22h.

HAMEL (Lauraine) A Montréal, le 16 mars 1983, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Roger Hamel, née Lauraine Wilson. Outre son époux, elle laisse son frère Pierre-Wilson, son père Bob Wilson; sa belle-mère Mme M. Hamel. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire J.-Paul Marchand, 4228, Papineau, pour se rendre à l'église St-Dominique (Mont-Royal et Delorimier), où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés entre 5h et 7h.

LEFEBVRE (Adrien) Au Centre hospitalier Jacques Viger, le 15 mars 1983, à l'âge de 87 ans, est décédé Adrien Lefebvre, retraité de la Commission de Transport, de Montréal, époux d'Agnes Labege. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7384, rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Cécile, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites de 2h à 5h, et 7h à 10h p.m.

LEFEBVRE (Adrien) Au Centre hospitalier Jacques Viger, le 15 mars 1983, à l'âge de 87 ans, est décédé Adrien Lefebvre, retraité de la Commission de Transport, de Montréal, époux d'Agnes Labege. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7384, rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Cécile, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites de 2h à 5h, et 7h à 10h p.m.

LEFEBVRE (Adrien) Au Centre hospitalier Jacques Viger, le 15 mars 1983, à l'âge de 87 ans, est décédé Adrien Lefebvre, retraité de la Commission de Transport, de Montréal, époux d'Agnes Labege. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7384, rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Cécile, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites de 2h à 5h, et 7h à 10h p.m.

LEFEBVRE (Adrien) Au Centre hospitalier Jacques Viger, le 15 mars 1983, à l'âge de 87 ans, est décédé Adrien Lefebvre, retraité de la Commission de Transport, de Montréal, époux d'Agnes Labege. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7384, rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Cécile, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites de 2h à 5h, et 7h à 10h p.m.

MAGNUS POIRIER INC. 7100 JOSEPH-RENAUD, ANVOU 185 DE CASTELNAU 10526 BOUL. ST-LAURENT 6520 ST-DENIS

# Les parents de Stephen auraient avoué être prêts à mettre fin à ses jours

**VANCOUVER (PC)** — Les parents du jeune Stephen Dawson, devenu déficient mental à la suite d'une méningite et qui mourra si on ne l'opère pas, auraient avoué qu'ils ont déjà songé à abrégé eux-mêmes la vie de leur garçon.

En Cour suprême de Colombie-Britannique, hier, Robert et Sharon Dawson ont écouté le témoignage du pédiatre Doreen McConnell, qui a révélé que M. Dawson lui avait confié à deux reprises qu'il songeait à tuer son enfant, si la Cour contraignait le neuro-chirurgien à pratiquer l'intervention au cerveau du garçon, contre leur gré.

Stephen Dawson, âgé de six ans, a été décrit comme un « légume » par de nombreux médecins. Né en bonne santé, à Lachine au Québec, il eut une méningite après quelques semaines qui laissa ses séquelles: l'enfant souffre de paralysie cérébrale, est presque complètement sourd et aveugle; il ne peut parler et

doit être nourri à la cuillère avec des aliments pilés.

Depuis, il porte au cerveau une pompe destinée à extraire le liquide qui s'y accumule. Or, si la pompe n'est pas réparée, l'enfant mourra; plus l'opération est tardive, plus les dommages cérébraux s'aggravent.

## Droit à la vie

Les parents, qui s'opposent à l'opération, ont eu gain de cause devant un Tribunal de la famille, lundi dernier. Ils font toutefois face à deux requêtes en appel simultanées, une de l'Association des déficients mentaux de Colombie-Britannique, qui prétend que, comme la Charte canadienne des droits et libertés le garantit, tout individu a droit à la vie, et une autre du ministère des Ressources humaines et du surintendant du Bien-être des enfants.

Les parents ont déjà dû emprunter pour défrayer les coûts de leur défense, mais le ministère des Ressources humaines a an-

noncé hier que, bien qu'il ait lui-même déposé la requête en appel, il compte aider les parents à rembourser leur avocate et les frais inhérents au procès.

L'enfant fut retiré de la charge des parents, le 2 mars, pendant que ceux-ci se trouvaient à l'hôpital. Des travailleurs sociaux, accompagnés de policiers, sont venus chercher l'enfant au domicile familial.

## Stephen veut mourir

Au procès, hier, la pédiatre McConnell a témoigné que Dawson lui avait confié qu'il avait parlé à son fils et que Stephen lui avait fait comprendre qu'il voulait mourir.

L'avocate des parents, Linda Stewart, s'est opposée au témoignage de la pédiatre, prétextant qu'il ne consistait que de ouï-dires. Le juge Lloyd McKenzie a toutefois rejeté l'objection, répliquant que ce témoignage serait inscrit aux notes sténographiques du procès et qu'il peut l'aider à décider de l'intérêt de l'enfant.

# Une maison qui... saigne

**ABIDJAN (Reuter)** — Du sang a jailli mystérieusement, le 12 mars dernier, des murs de la chambre d'une maison d'Aboro, quartier populaire d'Abidjan, rapportait hier le journal *Fraternité-Matin*.

Des reporters du quotidien ivoirien et des policiers ont pu voir

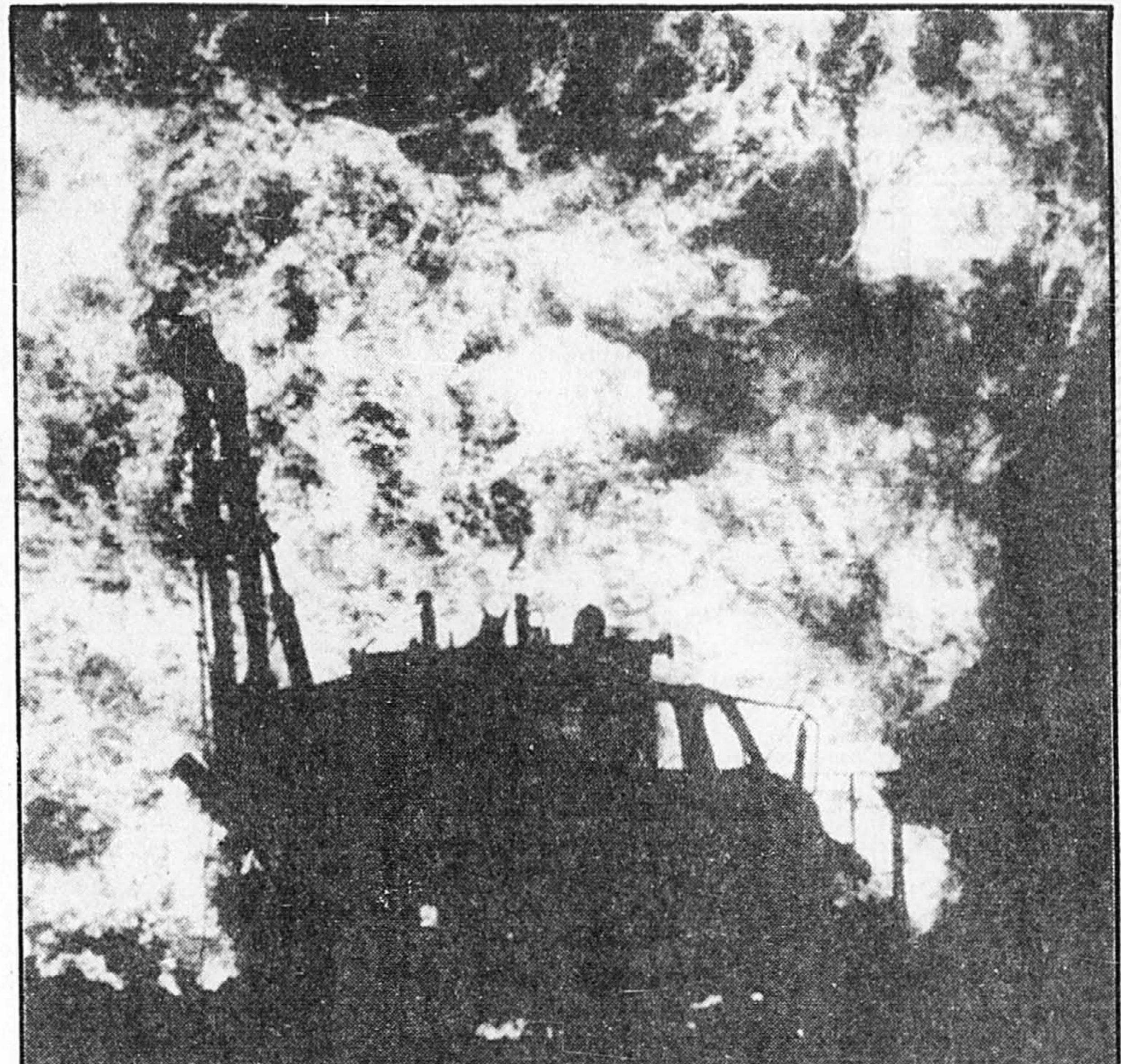
«des effets vestimentaires fraîchement souillés, des ustensiles de cuisine maculés de sang, une douche et des portes souillées».

L'occupant de la chambre, son épouse et sa fille de deux ans ne portent aucune trace de blessure, ajoute le journal.

Faisant état de témoignages

concordants, *Fraternité-Matin* indique que «le sang dégage une mauvaise odeur et cause des démangeaisons au contact de la peau».

Toujours selon le journal, «le sang suit les déplacements de l'occupant de la chambre. Chacun de ses pas laisse des traces de sang».



## Une découverte explosive

téléphoto AP

Une équipe de forage a percé un gazoduc mardi soir, déclenchant une violente explosion. Selon les autorités, cinq personnes disparues sont présumées mortes et cinq autres sont blessées. L'explosion, qui a projeté des flammes à 61 mètres de hauteur, a détruit deux maisons mobiles près d'Odessa. D'après la police, quatre personnes d'une même famille se trouvaient dans l'une de ces maisons au moment de l'explosion. Elles sont présumées mortes de même qu'un ouvrier de l'équipe de forage. Parmi les cinq personnes blessées se trouvent les quatre occupants de l'autre maison mobile et le second membre de l'équipe de forage. Deux d'entre eux sont dans un état critique. L'explosion s'est produite à 19h30. À 23h, l'incendie n'était toujours pas maîtrisé.

Faites l'installation dès maintenant et obtenez une

# REMISE

allant jusqu'à

# \$1800

**JUSQU'À \$800** Allocation gouvernementale pour votre système de chauffage. Si votre système de chauffage fonctionne au mazout, voici l'occasion idéale de passer au gaz naturel ou à l'électricité. Le gouvernement fédéral vous rembourse 50% du coût d'installation, jusqu'à concurrence de \$800, d'un système de chauffage économisé-énergie.

**JUSQU'À \$650** Allocation de programme bi-énergie de l'Hydro-Québec. En convertissant à la bi-énergie votre système de chauffage au mazout, par exemple, vous bénéficiez de l'aide financière de l'Hydro-Québec pouvant atteindre un maximum de \$650 suivant les normes du programme.

**JUSQU'À \$350** Remise de Carrier. Carrier offre en ce moment une remise au comptant allant jusqu'à \$350 sur un système Carrier Total de Carrier. L'ensemble complet comprend une pompe à chaleur ou un système central de refroidissement, une fournaise au gaz ou à l'électricité, un purificateur d'air électronique et un humidificateur. Les détails de cette offre suivent.

**REMARQUE:** On doit payer l'équipement lors de l'installation. Celle-ci doit être complétée dans les 60 jours suivant la signature du contrat d'achat. L'offre est en vigueur du 1er mars au 30 avril 1983.

importantes remises au comptant du fabricant

- \$250 - Pompe à chaleur ou syst. de refroidissement central
- \$300 - Pompe à chaleur ou syst. de refroidissement central, purificateur d'air électronique et humidificateur
- \$350 - Pompe à chaleur ou syst. de refroidissement central, purificateur d'air électronique, fournaise au gaz ou à l'électricité et humidificateur

Vous n'économisez pas que de l'énergie.

**Carrier**  
Face partout au monde

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Carrier au numéro de téléphone suivant: 748-8731

# AMENEZ-LE VOIR NOS ALLIANCES ET ENSEMBLE, VOUS POURREZ GAGNER...

Si vous songez à vous marier sous peu, vous savez ce que vous voulez comme bague de fiançailles et jonc. Vous désirez un ensemble dont vous serez fier. Vous désirez choisir vos modèles favoris parmi notre sélection variée. Pour vous, le plus important c'est la qualité. Parce qu'en fait, chez Peoples, c'est la qualité qui prime et non la quantité. Ne prenez aucun risque et obtenez une garantie inconditionnelle de satisfaction.

Chez Les Bijoutiers Peoples, nous avons ce que vous désirez. Pourquoi ne pas l'amener voir la splendide collection d'alliances chez Peoples. C'est l'occasion rêvée de le faire car, ensemble, vous pourrez participer au Sweepstake du printemps Peoples et peut-être, gagner 2 500 \$ de merveilleux bijoux à diamants et en or des Bijoutiers Peoples.

Pour le Sweepstake du printemps Peoples, 7 gagnants chanceux seront choisis sur une base régionale à travers le Canada. Aucun achat nécessaire. Vous devez remplir les bulletins de participation aux magasins des Bijoutiers Peoples le ou avant le 30 juin 1983.

# LE SWEEPSTAKE DU PRINTEMPS PEOPLES

## GAGNEZ

# 2500\$

DE BIJOUX À DIAMANTS ET EN OR

# PEOPLES

Des gens dignes de confiance.

Le Carrefour Laval Place Portobello Place La Salle Shopping Centre Plaza Alexis Nihon	Centre Laval Les Galeries D'Anjou Plaza St. Hubert	1015 Ouest Rue St. Catherine Centre d'Achats Fairview Place Rosemere	Les Galeries Richelieu Les Galeries St. Laurent Place Vertu
--	--	--	---

# HITACHI

## VIDÉO ET TÉLÉVISEUR

**\*20" télécouleur. Luminar 20, modèle MT-1983. Système VHF, syntonisateur à mémoire. \$53900**

**\*20" télécouleur. Modèle MT-2270. 128 canaux, contrôle à distance, affichage du canal et de l'heure sur l'écran. \$74900**

**GARANTIE 36 MOIS**

**CARTE DE MEMBRE GRATUITE AU CLUB VIDÉO**  
avec tout achat d'un magnétoscope ou d'un téléviseur.

**\*MAGNÉTOSCOPE LUMINAR VT-6500**  
13 fonctions, contrôle à distance, programmable 14 jours, 8 événements, 8 heures d'enregistrement, ralenti-image, et plus encore. **\$109900**

**\*MAGNÉTOSCOPE LUMINAR VT-9710**  
Système vidéo stéréo, contrôle à distance sans fil, programmable 21 jours / 8 événements, 105 canaux, ralenti-image et plus encore. **\$134900**

**GARANTIE 24 MOIS**

**Le Club Vidéo**

6902, RUE ST-HUBERT, MTL (DANS STEREO FOLIE) 270-5878	GARE CENTRALE CN (DANS PHOTO CENTRALE CENTRE-VILLE) 866-6556
LE MAIL WEST-ISLAND (DANS STEREO FOLIE) 683-0770	4007, BOUL. DÉCARIE (COIN AV. N.D.G.) 484-3591

**AVIS LÉGAUX  
APPELS D'OFFRES  
SOUMISSIONS**

**AVIS DE CESSION  
DE COMPTES  
À RECEVOIR**

AVIS est donné, conformément à l'article 1571(D) du Code civil du Québec, que RUMEL SALES AGENCY INC./LES AGENCES DE VENTES RUMEL INC. (la «Compagnie»), par contrat intitulé «General Assignment of Book Debts» exécuté entre la Compagnie et la Banque de Nouvelle-Écosse le 25 mars 1982 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 30 mars 1982 sous le numéro 3250526, a cédé et transféré à la Banque de Nouvelle-Écosse toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et «choses en action», présents ou futurs, dus ou à être dus à la Compagnie.

Daté à Montréal, ce 14 mars 1983

**LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE**

Avis est donné que Réo. Brisson 261 Davis, Valleyfield détenteur du permis M-503366-001-00 région 6, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: Florence Proulx Duval 223 Boul. Hébert, St-Timothée région 6 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.

1<sup>re</sup> parution: jeudi 17 mars 1983  
2<sup>e</sup> parution: vendredi 18 mars 1983

**AVIS PUBLIC**

Nous procédons à la vente par enchères publiques de l'équipement nant par restaurant Marmite Lachine Ltée, M. Wladislaw Miskow, propriétaire d'une banque à charte canadienne.

**LIEU:**

1900, boul. Saint-Joseph, Lachine, Québec

**DATE:**

le mardi 22 mars 1983 à 10h00

**EQUIPEMENT DE RESTAURANT**

**CONDITIONS:**

25% comptant ou chèque viré, balance payable sur livraison

**(Renseignements)**

**GESTION  
MARC BROUSSEAU  
& ASSOCIES INC.**  
8725, rue Hochelaga,  
suite 203  
Montréal H1L 2M8  
Tél.: 355-4909

Avis est par les présentes donné que le 1er jour de mars 1983, sous le no. 3334243, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par O.S.C. Veneers Ltd., Placages O.S.C. Ltée à la Banque de Nouvelle-Écosse, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs du (de la) dit(e) O.S.C. Veneers Ltd./Placages O.S.C. Ltée.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (D) du Code civil de la province de Québec.

Ce 9<sup>e</sup> jour de mars 1983.

**LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE**

**AVIS**

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(D) du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de ACCÉLÉRATEURS D'AUTO A.G.I. BELLECHASSE INC. ayant sa principale place d'affaires au 45, rue Principale, St-Anselme, Cré Dorchester, province de Québec, en faveur de la Banque Nationale du Canada (aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada), en date du 5<sup>e</sup> jour de juin 1975, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Dorchester, le 10 juin 1975 sous le numéro 158639.

QUÉBEC, le 11 mars 1983  
**RAYMOND, CHABOT,  
MARTIN, PARE & CIE**  
Mandataires de  
**BANQUE NATIONALE  
DU CANADA**

Prenez avis que Transport R.L.L. Inc., 9498 Airlie, LaSalle, H8R 2B4 s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à tirer les remorques et/ou semi-remorques, en possession légale, de Rémi Chabot permis M-300481, et ce sur toutes et chacune des clauses du permis de cette dernière, laquelle demande un permis de courtier ferroviaire.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours de la deuxième parution.

1<sup>re</sup> parution: jeudi 17 mars 1983  
2<sup>e</sup> parution: vendredi 18 mars 1983

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

**AVIS D'ABANDON DE CHARTRE**  
PRENEZ AVIS que la compagnie DOMAINE DES FLANDRES INC. demandera au ministre des Institutions financières la permission d'abandonner sa chartre.  
Trinque & Marcoux  
Procureurs de la compagnie  
DOMAINE DES FLANDRES INC.

Association de Chasse et Pêche Frémont Inc. (mandataire ZEC Frémont) Boîte postale 250, Rougemont, Québec

**AVIS DE CONVOCATION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES**

Tous les membres de l'Association sont convoqués à l'Assemblée générale annuelle qui sera tenue au Motel Castel des Prés, 5800 ouest, boul. Royal, à Trois-Rivières, le 23 mars 1983, à 19h30.

Montréal, le 9 mars 1983.  
**DENIS LABERGE**  
Secrétaire

**AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION**

Prenez avis que la compagnie AD-SPECIALTY COMPANY LTD. demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission de se dissoudre.  
Diane Kennedy  
Daniel Kennedy

**METRO**  
**MISE AU POINT**  
Dans la circulaire Métro de la semaine du 14 au 19 mars 1983  
le format du jambon cuit Maple Leaf à 1,79 \$ aurait dû se lire 175 g.

**N'hésitez plus LES PETITES ANNONCES**  
DE  
**la presse**  
**285-7111**



**Sécurité dans les magasins**

Des ceintures de sécurité pour chariots de magasinage commencent à faire leur apparition dans certains supermarchés de l'Ontario. Ces ceintures, déjà utilisées à certains endroits aux États-Unis, sont destinées à augmenter la sécurité des enfants. L'an

dernier, l'Hôpital pour enfants malades de Toronto a traité 24 enfants qui étaient tombés d'un chariot de magasinage. Cinq d'entre eux avaient subi des blessures assez importantes pour que l'hospitalisation soit nécessaire.

téléphoto CP

**Ensemble Prime Gratuit:**

VIC-20 / Les Viccessoires

Un levier de commande. Deux jeux des plus populaires et excitants. Une housse.

Maintenant, lorsque vous achetez un VIC-20 de Commodore, vous recevez gratuitement un ensemble prime de Viccessoires d'une valeur de 140\$.

Le VIC-20 de Commodore, c'est beaucoup plus qu'un simple ordinateur intelligent. Grâce à sa gamme complète de Viccessoires, c'est la pièce maîtresse d'un système d'ordinateur complet et sophistiqué.

Au cours de votre apprentissage, votre VIC-20 progresse avec vous.

**\$359<sup>00</sup>**

**COMMODORE VIC-20 CELUI QUI PROGRESSE AVEC VOUS**

**VENEZ VOIR NOS EXPERTS POUR UNE DÉMONSTRATION COMPLÈTE AU:**

**Le Club Vidéo**

4007 BOUL. DÉCARÉ (Côté Ave. N.D.G.) 484-3591	LE MAR, WEST ISLAND (Sous le Transcanadien) 683-0770	GARE CENTRALE CN (Dans Photo centrale, Centre Ville) 866-6556	6902 RUE ST-HUBERT, MH. (Dart, Steve Felle) 270-5878
--	---	--	---

**Le Jour de la Baie**  
en avant-première!

**la Baie**

**\$30 à \$70 de rabais! Offrez-vous une cuisine modèle ... à la Beaumark!**

<b>\$70 de rabais!</b> Four à micro-ondes avec plateaux fixe/rotatif interchangeable. Offre deux options de cuisson: fixe ou avec le plateau rotatif. Puissance maximale de 700 watts, capacité de 33.8 L (12 pt). Poignée de sécurité avec arrêt automatique, commande de puissance à 5 boutons-poussoirs, sonde thermique, intérieur d'acier inoxydable brossé, plateau fixe et rotatif en verre. Modèle O2162. Fini bois grenu. La Baie, ord. 669 98 <b>599<sup>00</sup></b> ch.	<b>\$40 de rabais!</b> Réfrigérateur sans givre 0.42 m <sup>3</sup> (15 pt). Congélateur d'une capacité de 64.2 kg. 2 grands légumiers, balconnets profonds, bacs à glaçons. Isolant mousse Amrand (10.00 en sus) ou blanc. Charnière à droite seulement. Modèle 35700. La Baie, ord. 769 98 <b>729<sup>00</sup></b> ch. (Hors photo). Réfrigérateur 0.48 m <sup>3</sup> (17 pt). Semblable au précédent. Modèle 37700. La Baie, ord. 819 98 <b>779<sup>00</sup></b> ch.	<b>\$30 de rabais!</b> Lave-vaisselle à encastrer. Cycles normal, écono, rinçage et attente. Intérieur fini émail porcelainisé, paniers pleine grandeur enroulés de vinyle, panier à ustensiles, 3 niveaux de lavage, 2 distributeurs de détergent, broyeur d'aliments mous, dispositif antidéborderement, lampe-témoin, loquet de sécurité. Panneaux de couleurs compris. Modèle 41010. La Baie, ord. 469 98 <b>439<sup>00</sup></b> ch. (Hors photo). Lave-vaisselle transformable. Semblable au précédent avec dessus "Arborite"™. Modèle 40010. La Baie, ord. 499 98 <b>469<sup>00</sup></b> ch.	<b>\$30 de rabais!</b> Cuisinière 76 cm (30") avec four facile à nettoyer. Réglages infinis de chaleur, prise pour accessoires, four à minivieilles, lampes-témoin, éléments amovibles, tiroir pleine grandeur. Blanc. Modèle 13230. La Baie, ord. 499 98 <b>469<sup>00</sup></b> ch. (Hors photo). Cuisinière 76 cm (30") avec four autonettoyant. Semblable à la précédente. Modèle 13830. La Baie, ord. 679 98 <b>649<sup>00</sup></b> ch.
---	--	--	---

Electroménagers, rayon 627.  
En vigueur jusqu'au 26 mars.

Magasiner? C'est aussi nous téléphoner!  
**842-6261** (région de Montréal)  
Dans le cas de petits colis, il y aura des frais de livraison non remboursables.

**la Baie**

VISA, MasterCard

# Le NPD ne veut plus rien dire au Québec

Le Nouveau parti démocratique (NPD) n'a plus de leader au Québec et pour ainsi dire pratiquement plus de membres.

## PIERRE VENNAT

Son président, Jean-Denis Lavigne, non seulement a-t-il démissionné de son poste il y a maintenant un mois et n'a pas été remplacé, mais il quitte même le parti.

considérant « auto-destructrice » la mentalité de ceux qui y demeurent et empêchent le parti d'adopter des politiques véritablement québécoises.

De passage hier après-midi à LA PRESSE, M. Lavigne, qui gagne sa vie comme permanent d'un syndicat affilié à la CEQ dans la région de Victoriaville, est le troisième leader d'affilié de ce parti à le quitter, parce qu'il n'y croit plus, en quelques années.

Le prédécesseur immédiat de M. Lavigne, Henri-François Gauthier, milite maintenant dans les rangs du Parti libéral du Québec dont il fut d'ailleurs, en avril 1981, candidat.

Auparavant, M. Raymond Lali-

berté, ancien président de la CEQ, a lui aussi quitté le parti qu'il dirigea un temps et milite actuellement au Mouvement socialiste, dont il est vice-président.

M. Lavigne voit un lien commun entre toutes ces démissions, même si les trois hommes prennent chacun un cheminement différent: « chaque président essaie, bénévolement et sans grands moyens, de relever le parti. Et puis chacun se heurte à la mentalité de club privé qui anime trop de membres, qui, a-t-on l'impression, ne veulent pas s'ouvrir à l'extérieur.

« Si quelqu'un adopte des positions nationalistes, on dira tout de suite qu'il est péquiste. S'il veut rendre le parti plus socialiste, on le traitera vite de marxiste-léniniste ou de trotskyste ».

M. Lavigne, quant à lui, rêvait d'une aile vraiment autonome, qui aurait embauché elle-même le permanent du parti au Québec, de façon à ce que celui-ci élabore avec les membres un projet de société vraiment québécois.

Le permanent du parti, dépendant d'Ottawa, a démissionné en novembre et n'a pas été remplacé.



## Nouvelle victime de « l'embrasseur »

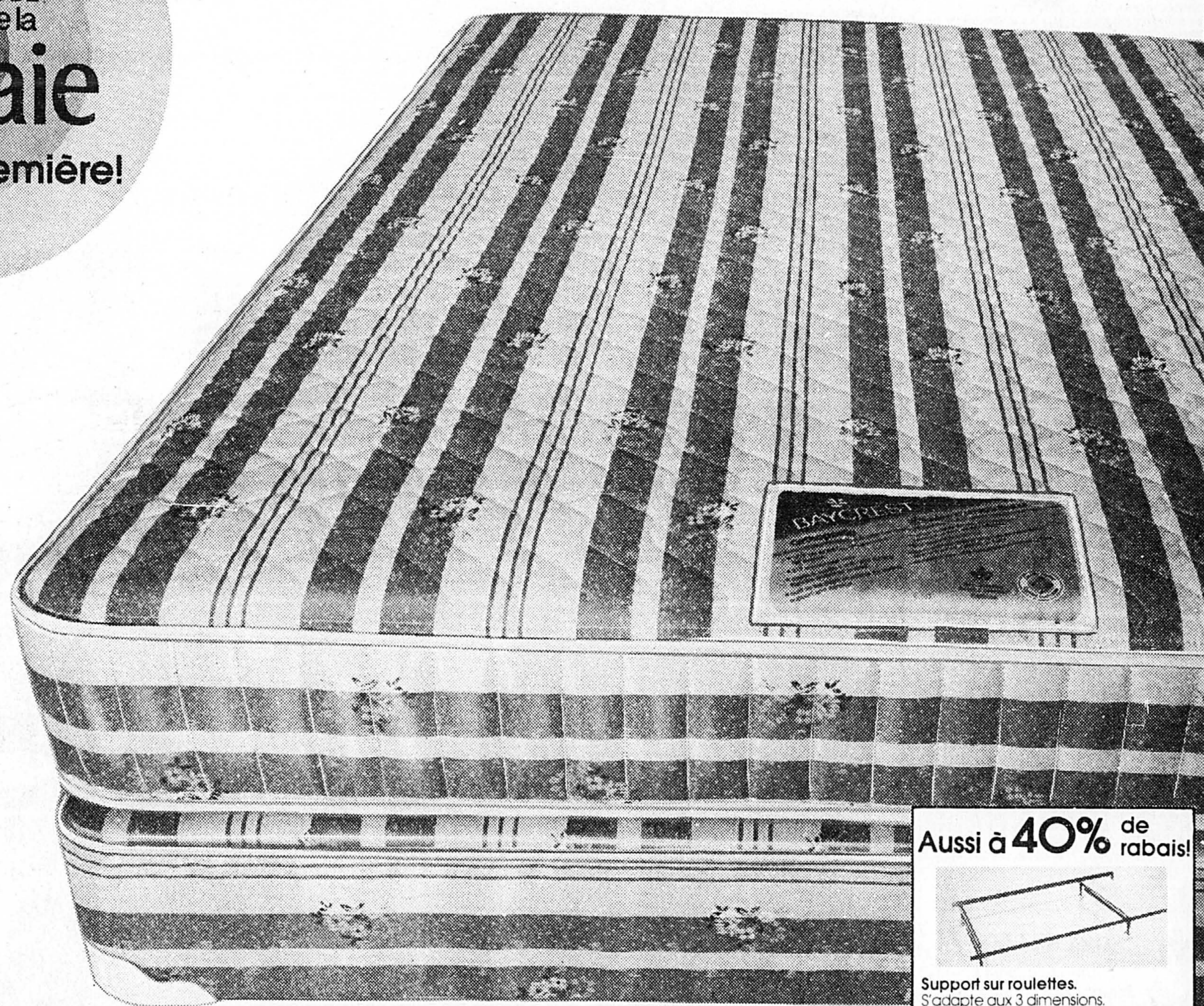
Jose Moura (à droite) surnommé « O Beijoqueiro » (l'embrasseur), a frappé de nouveau mardi, lors de la nomination du nouveau gouverneur de Rio de Janeiro, le socialiste Leonel Brizola (à gauche). Après s'être querellé avec l'orateur

de l'assemblée, il a finalement réussi à embrasser Brizola. Moura avait également brisé les cordons de police, en 1980, pour embrasser Frank Sinatra et a baisé les pieds de Jean-Paul II lors de la visite du pape au Brésil.

photo UPI

Le Jour de la Baie en avant-première!

la Baie



Aussi à 40% de rabais!

Support sur roulettes. S'adapte aux 3 dimensions. La Baie, ord. 36.95

**22<sup>00</sup>** ch.

# Ens. de matelas et sommiers orthopédiques Baycrest... à 40% de rabais!

Profitez de ces rabais du Jour de la Baie pour enfin passer de bonnes nuits! Chaque matelas contient 312 ressorts lovés "Adjusto Rest" (lit 2 places), des stabilisateurs anti-affaissement pour plus de fermeté et de robustes bordures pré-finies. Alors, n'attendez plus! Sautez sur cette occasion exceptionnelle et offrez-vous le meilleur des sommeils... vous le méritez bien!

- Ens. jumeau La Baie, ord. 469.00 **279<sup>00</sup>** l'ens.
- Ens. 2 places La Baie, ord. 549.00 **329<sup>00</sup>** l'ens.
- Ens. Queen La Baie, ord. 619.00 **369<sup>00</sup>** l'ens.

Meubles et lits, rayon 511. En vigueur jusqu'au 26 mars.

**H&R BLOCK**

Service d'impôt assuré par H & R Block dans tous les magasins la Baie!

Rabais spécial de 20% pour gens de 65 ans et plus.



Magasiner? C'est aussi nous téléphoner!  
**842-6261** (région de Montréal)  
 Dans le cas de petits colis, il y aura des frais de livraison non remboursables.

la Baie



## À pied au pôle nord : le froid stoppe Hempleman-Adams

■ (AFP) - Un britannique, David Hempleman-Adams, qui voulait être le premier à marcher jusqu'au pôle nord, a dû revenir sur ses pas parce qu'il souffrait d'engelures, a-t-on appris mercredi à Montréal.

Le jeune homme, âgé de 26 ans, a regagné l'île Ward Hunt située à l'extrémité polaire de l'île Ellesmere, à environ 3500 km au nord de Winnipeg.

Aucune indication n'a été donnée sur la gravité de ses engelures et sur ses intentions futures.

La marche solitaire que David Hempleman-Adams a entamée le 9 mars dernier avait déjà été reportée à trois reprises en raison de problèmes de liaisons radio-phoniques.

## Un astéroïde passe près de la Terre aujourd'hui

■ NEW YORK (AP) — Un astéroïde de forme oblongue traversera aujourd'hui l'orbite de la Terre autour du Soleil mais la lumière du jour ne permettra sans doute pas son observation.

« Geographos » qui a la forme d'un cigare et qui mesure environ un kilomètre de longueur avait été découvert en 1951. Il approchera à 5,18 millions de kilomètres du globe à 14h30 (GMT), a indiqué le Dr Kenneth Franklin du Musée américain d'histoire naturelle.

Mais le record en la matière a été battu en 1937 par un autre astéroïde, « Hermès », qui avait réellement « frôlé » la planète avec 595 000 kilomètres.

Plusieurs milliers d'astéroïdes circulent autour du Soleil et surtout entre Mars et Jupiter. On suppose qu'ils sont les débris d'une ancienne planète détruite par une explosion. Leur masse totale ne dépasse pas 13 000e de celle de la Terre.

Actuellement on connaît avec précision les orbites de plus de 2 000 astéroïdes.

Les plus gros sont Ceres (1 000 km de diamètre), Pallas (610 km), Vesta (540 km), Hygiea (450 km) et Euphrosyne (370 km).

Certains circulent sur des orbites très excentriques qui les ramènent périodiquement dans le voisinage de la Terre.

## Enfants hyperactifs : des médicaments qui nuisent à l'apprentissage

■ Les médicaments les plus couramment utilisés pour traiter les enfants hyperactifs peuvent améliorer leur comportement mais ont toutefois des effets négatifs sur leur apprentissage, a-t-on appris hier lors du pré-congrès de l'Association québécoise pour enfants et adultes ayant des troubles d'apprentissage, dont les assises se tiennent à Montréal jusqu'à demain.

### DENIS DION

Au cours d'une conférence portant sur les psychotropes chez l'enfant, (psychotrope désigne un médicament agissant sur le système nerveux central et le psychisme), le Dr Guy Chouinard, de l'hôpital Louis-Hippolyte Lafontaine, a fait état d'enquêtes scientifiques dont les résultats donnent à penser que le médicament le plus populaire pour le traitement des cas d'agitation et d'hyperactivité chez l'enfant est également celui qui affecte le plus négativement les fonctions d'apprentissage.

« Avant toute chose, déclare le Dr Chouinard au reporter de LA PRESSE, il faut préciser que le vocabulaire utilisé en psychopharmacologie n'a pas le même sens selon qu'il fait référence à des adultes ou à des enfants. Ainsi, un médicament considéré comme stimulant chez un adulte a un effet tout à fait contraire chez l'enfant. Ad-

ministré à un enfant hyperactif, un « stimulant » aura pour effet de diminuer son activité. Il faut également savoir qu'à des doses différentes, le même médicament peut entraîner des effets opposés, et des doses trop élevées peuvent donner des résultats tout autres que ceux escomptés. De plus, s'ils améliorent le comportement de l'enfant hyperactif, les médicaments « classiques » diminuent cependant la performance en atelier de travail chez ce même enfant. »

Il semble toutefois qu'un nouveau médicament, soumis dernièrement à une enquête scientifique, augmenterait l'attention et la concentration, donc les capacités d'apprentissage, chez des enfants connaissant des difficultés dans ce domaine, soit en raison d'hyperactivité, soit à cause d'un retard mental, soit à cause d'une dyslexie. Selon le Dr Chouinard, en principe, il n'y aurait pas de contre-indications à administrer à un enfant hyperactif deux médicaments à la fois, l'un pour améliorer son comportement, et l'autre pour faciliter son apprentissage, mais à sa connaissance, l'expérience n'a pas encore été tentée à l'heure actuelle.

« Il ne faut pas oublier cependant, conclut-il, que ces enfants ne se traitent pas qu'avec des médicaments. Il faut une approche globale pour leur venir en aide. »

la Baie

Le Jour de la Baie en avant-première!

## Entente internationale sur la pollution atmosphérique

■ GENEVE (AFP) — La convention sur la pollution atmosphérique transfrontière longue distance est entrée en vigueur mercredi, conformément aux dispositions établies par ses 33 signataires (les 32 pays d'Europe moins l'Albanie, le Canada et les Etats-Unis).

Déjà ratifiée par 24 signataires, dont neuf pays de la CEE et la CEE elle-même, la convention, élaborée en 1979 à Genève sous l'égide de la Commission économique des Nations-Unies pour l'Europe, énonce les principes fondamentaux relatifs à la protection de l'homme et de son environnement contre la pollution atmosphérique.

Il s'agit en particulier de la pollution qui traverse des centaines ou des milliers de km dans les couches supérieures de l'atmosphère et retombe loin de son pays d'origine.

Aux termes de cette convention, les parties contractantes s'engagent à élaborer « sans trop tarder des politiques et stratégies destinées à combattre les rejets de polluants atmosphériques en utilisant la meilleure technologie possible ».

## Météorites provenant de Mars et de la Lune?

■ WASHINGTON (AFP) — Les milieux scientifiques américains sont intrigués par la nature de plusieurs météorites qui, selon l'examen de spécialistes, pourraient provenir de la planète Mars et même, pour l'une d'entre elles, de la Lune.

Si ces faits sont vérifiés, ils bouleverseraient toutes les théories admises jusqu'à présent selon lesquelles les météorites ne sont que des résidus du système solaire provenant de comètes et d'astéroïdes.

La manière dont ces météorites se seraient détachées de Mars constitue le principal point d'interrogation des spécialistes.

Selon une hypothèse émise par un scientifique de la NASA, le Dr Lawrence Nyquist, les météorites pourraient s'être détachées après la chute d'une grosse météorite allant à grande vitesse qui, dans un effet de ricochet, les aurait entraînées avec elle à une vitesse suffisamment élevée pour échapper à l'attraction de la planète.

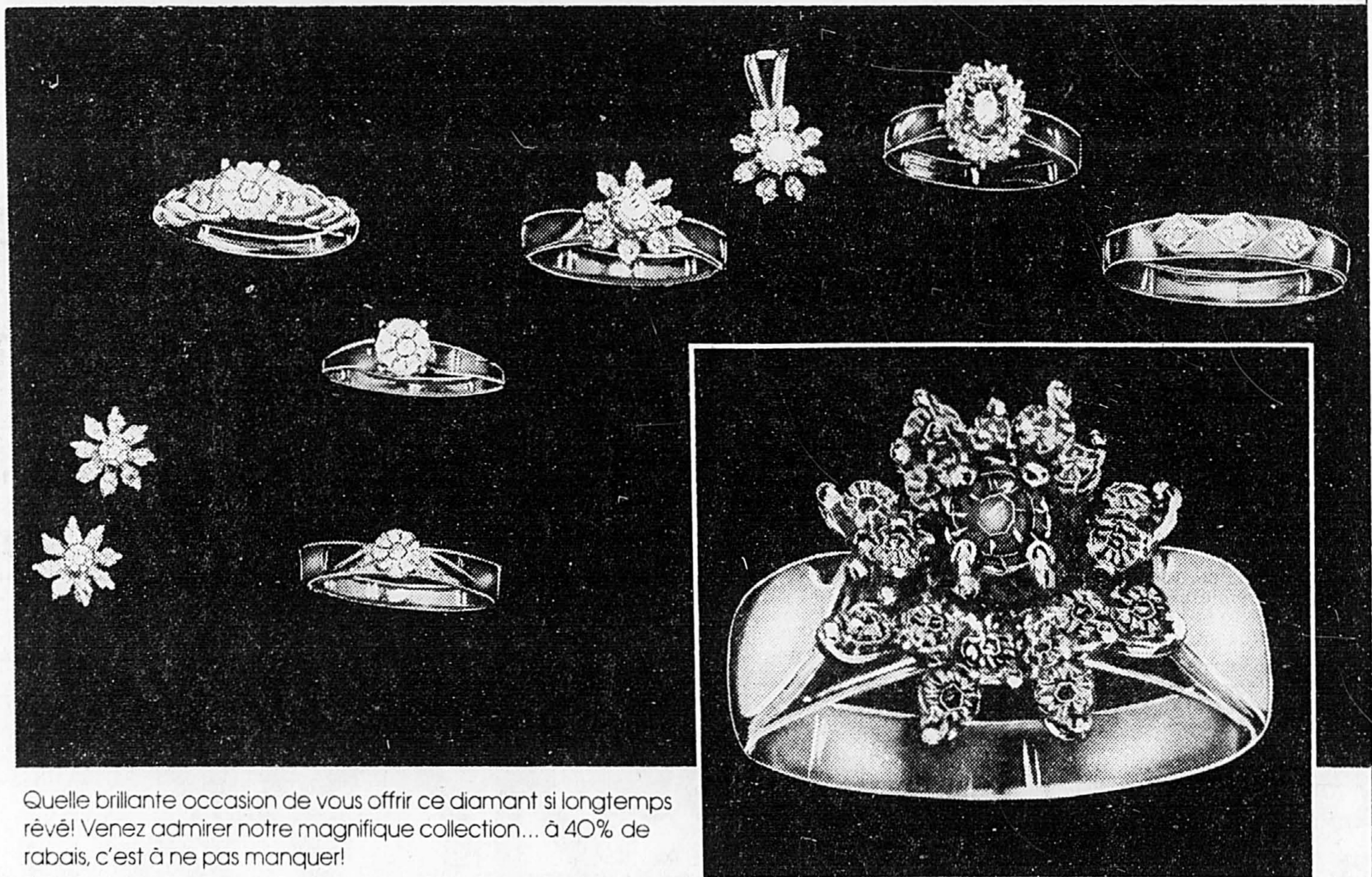
**L'équipe Apollo**

Les scientifiques de la NASA ont indiqué que si ces météorites provenaient de Mars, il s'agirait des « plus importants fragments de corps extra-terrestres étudiés depuis les échantillons de sol lunaire rapportés par l'équipe d'Apollo en 1969 ». Leur examen permettrait aux scientifiques d'étudier la géologie de Mars.

Une des météorites découvertes l'an dernier dans l'Antarctique présente, selon la NASA, de nombreuses similitudes avec les fragments lunaires rapportés par les astronautes américains. Selon les analyses effectuées sur la météorite, il pourrait s'agir d'un fragment qui se serait détaché de la Lune il y a environ 100 000 ans.

Les spécialistes qui ont examiné les météorites doivent se réunir jeudi à Houston, dans le cadre de la conférence annuelle sur les sciences planétaires, pour comparer leurs observations et se prononcer sur leur provenance.

## Bijoux à diamants 40% de rabais!



Quelle brillante occasion de vous offrir ce diamant si longtemps rêvé! Venez admirer notre magnifique collection... à 40% de rabais, c'est à ne pas manquer!

- Solitaires de fiançailles, sertis sur or 14K.
- Bouquets de diamants de fiançailles, sertis sur or 14K.
- Alliances en or 10K et 14K.
- Bouquets de diamants de fantaisie.
- Pendentifs et parures d'oreilles à diamants.

Venez vite admirer notre magnifique collection! Notre personnel qualifié se fera un plaisir de vous renseigner au sujet de la qualité de nos diamants et vous guider vers le meilleur choix.

Tout achat d'un diamant est assuré pour un an, sans frais. Bagues ajustées sans frais.

Photos agrandies pour un meilleur détail visuel.

Pour raisons d'hygiène, il n'y a ni échange, ni remboursement sur parures pour oreilles percées.

La Baie, ord. 120.00 à 1000.00

7200 à 6000 ch.

Achats en magasin seulement. Bijoux, rayon 233. Pas à Chicoutimi. En vigueur jusqu'au 26 mars.



• Centre-ville Montréal, lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h  
• Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

• Centre-ville Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Dorval 631-6741 • Rockland rouvrant en août  
• Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470 • Place Verlu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455

Votre entière satisfaction... nous la garantissons!